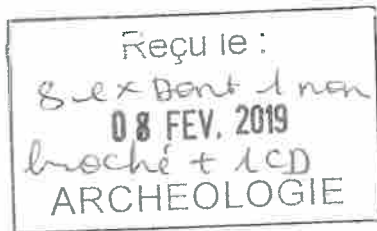


PAYS DE LA LOIRE
MAINE-ET-LOIRE

SAUMUR (49 328)



TOUR DU BOURG
EA n°49 328 0044



DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE PRÉVENTIF
RAPPORT D'OPÉRATION

Emmanuel LITOUX

OA n° 186.299
Arrêté n° 531 du 26 juin 2018

Janvier 2019

PAYS DE LA LOIRE

MAINE-ET-LOIRE

SAUMUR (49 328)

TOUR DU BOURG

EA n°49 328 0044

**DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE PRÉVENTIF
RAPPORT D'OPÉRATION**

Emmanuel LITOUX

OA n° 186.299

Arrêté n° 531 du 26 juin 2018

Janvier 2019

Acronymes :

ADIL : Archives départementales d'Indre-et-Loire
ADML : Archives départementales de Maine-et-Loire
AN : Archives nationales
CDP49 : Conservation départementale du patrimoine
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
SRA : Service régional de l'archéologie

Photographies et relevés :

Sauf mention contraire, les photographies et les relevés illustrant ce rapport sont au crédit du Pôle archéologie de la Conservation départementale du Patrimoine de Maine-et-Loire.

Référence :

Emmanuel Litoux 2018 – *Saumur, tour du Bourg, diagnostic archéologique préventif*, Conservation départementale du patrimoine, Pôle archéologie, Angers, janvier 2019, 57 p.

Couverture : Vue de la tour du Bourg et du sondage 2 depuis le nord.

Quatrième de couverture : Détail du voûtement du niveau 2 de la tour du Bourg.

SOMMAIRE

1 - DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	3
1.1 - Fiche signalétique	3
1.2 - Thésaurus	4
1.3 - Résumé / Bilan scientifique	5
1.4 - Arrêté de prescription	6
1.5 - Arrêté d'attribution	9
1.6 - Arrêté de désignation du responsable scientifique d'opération	10
1.7 - Projet scientifique et technique d'intervention	11
1.8 - Contexte de l'intervention	16
2 - CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE	17
2.1 - Deux entités topographiques distinctes : la ville haute et la ville basse	17
2.2 - La construction d'une enceinte autour de la ville basse	20
2.3 - L'occupation des abords de la tour du Bourg aux époques moderne et contemporaine	21
3 - PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	24
3.1 - Problématique et déroulement de l'intervention	24
3.2 - Principes d'enregistrement et de présentation des données	25
3.2.1 - Unités d'enregistrement	25
3.2.2 - Relevés graphiques et photographies	25
3.2.3 - Archivage	25
4 - RÉSULTATS DE L'INTERVENTION	25
4.1 - Le sondage 1	25
4.2 - Le sondage 2	28
4.3 - Observations sur la tour du Bourg	32
5 - CONCLUSION ET PERSPECTIVES	38
6 - BIBLIOGRAPHIE	41
7 - LISTE DES FIGURES	43
8 - ANNEXES	45
8.1 - Inventaire des Unités d'Enregistrement	45
8.2 - Diagramme stratigraphique	48
8.3 - Inventaire des documents graphiques	49
8.4 - Inventaire des photographies	50
8.5 - Inventaire du mobilier	57

1 - DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

1.1 - Fiche signalétique

Localisation de l'opération

Région : Pays de la Loire

Département : Maine-et-Loire (49)

Commune(s) : Saumur

N° INSEE de la commune : 49 328

Coordonnées (Lambert 93) :

X : 467 140 m Y : 6 233 115 m

Cadastre : Commune : Saumur

Section : AT

Parcelle(s) : 196

Propriétaire du terrain : Ville de Saumur

Protection juridique : Tour du Bourg et courtine attenante classées Monument historique par arrêté du 28 juin 1972.

Identité de l'opération

Numéro d'Opération Archéologique : 186 299

Arrêté de prescription n° : 2018-531 du 26 juin 2018

Arrêté d'attribution à l'opérateur n° : 2018-577 du 13 juillet 2018

Arrêté de désignation du responsable scientifique n° : 2018-708 du 13 septembre 2018

Opérateur : Département de Maine-et-Loire, Conservation départementale du patrimoine, Pôle archéologie

Nature du projet : Projet de restauration de la tour du Bourg

Surface soumise au diagnostic : 400 m²

Surface sondée : 11,3 m² soit 2,8 % de la surface soumise au diagnostic

Intervenants

Prescription, contrôle scientifique : Jocelyn Martineau (SRA Pays de la Loire) 1, rue Stanislas Baudry - 44 035 Nantes

Maître d'ouvrage de l'opération archéologique : Département de Maine-et-Loire, Conservation départementale du patrimoine, Pôle archéologie

Responsable scientifique : Emmanuel Litoux

Intervention de terrain : Emmanuel Litoux, Élodie Lefèvre, Ludovic Fricot

Rédaction du rapport : Emmanuel Litoux

Infographie : Emmanuel Litoux

Organisme de rattachement : Département de Maine-et-Loire, Conservation départementale du patrimoine, Pôle archéologie

Date d'intervention : Du 22 au 24 octobre 2018

Lieu de dépôt du mobilier archéologique : Dépôt archéologique départemental

1.2 - Thésaurus

Mots clés des thésaurus

(circulaire n°1801 DP/SDA du 5 juillet 1993)

Chronologie

- Paléolithique
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
- Âge des Métaux
 - Chalcolithique
 - Protohistoire
- Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Final
- Âge du Fer
 - Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Epoque contemporaine
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Atelier
- Atelier métallurgique
- Autre

Mobilier

- NMR**
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - 14 Céramique
 - Restes végétaux
 - Verre
 - 9 Faune
 - Flore
 - 1 Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - 11 Terre architecturale
 - Lapidaire

Etudes annexes

- Géologie/pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macro-restes
- Céramologie
- Métallurgie
- Acquisition des données
- Numismatique
- Conservation
- Tracéologie
- Autre

1.3 - Résumé / Bilan scientifique

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Saumur sur la tour du Bourg, qui appartenait à l'enceinte urbaine médiévale. Deux sondages ont été ouverts aux abords du monument et une première analyse a été engagée sur les élévations de la tour, édifiée dans le troisième quart du XV^e siècle. L'opération a permis de vérifier que le tracé de l'enceinte figuré sur les plans anciens était juste. Cependant, les arases de maçonnerie mises en évidence ont révélé plusieurs états architecturaux distincts, dont un pan de courtine peut être lié à un état antérieur au XV^e siècle, qui pourrait faire écho à la mention d'une première enceinte urbaine au milieu du XIV^e siècle. Une fosse maçonnée semble aménagée contre la courtine, côté extérieur, évoquant un système de latrines se vidangeant dans les fossés. Côté *intra muros* a été mis au jour un pan de mur probablement d'Époque moderne. Dans l'angle qu'il forme avec la courtine a été creusée une grande fosse d'extinction de chaux, dont le volume dépassait 2 m³. Ces derniers aménagements pourraient être associés à la construction du temple protestant édifié contre l'enceinte, et achevé en 1592, sans certitude toutefois. La tour du Bourg, de plan circulaire, superpose deux niveaux surmontés d'une terrasse protégée par des parapets sur mâchicoulis. Ses élévations montrent une construction très homogène. La tour est probablement transformée en lieu de détention dès 1664, fonction qu'elle gardera jusqu'en 1836. D'importants aménagements en conservent le souvenir : graffitis, renforcement des vantaux de porte, pose de barreaux aux fenêtres, aménagement de latrines....

1.4 - Arrêté de prescription



PREFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Arrêté n° 2018-531 du **26 JUIN 2018**
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n°2017/SGAR/DRAC/468, du 3 juillet 2017 de Madame Nicole KLEIN, préfète de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à Madame Nicole PHOYU-YEDID, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté n° 2018/DRAC/1 – secrétariat général du 4 mai 2018, signé de Madame Nicole PHOYU-YEDID, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire, portant subdélégation de signature ;

Vu le dossier enregistré sous le n° CP0493281800022, demande d'information, Consultation-projet, déposé par – Ville de Saumur – pour le projet « 2018 - Tour du Bourg - AT 196 » localisé à SAUMUR, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 23 mai 2018 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – Ville de Saumur – pour le projet « 2018 - Tour du Bourg - AT 196 » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 25 juin 2018 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : Projet de restauration de la tour du Bourg, édifice classé MH appartenant à la fortification urbaine de Saumur ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « 2018 - Tour du Bourg - AT 196 », sis en :

RÉGION : PAYS-DE-LA-LOIRE

DEPARTEMENT : MAINE-ET-LOIRE

COMMUNE : SAUMUR

Lieudit ou adresse : Tour du Bourg

Cadastre : Section : AT, Parcelle(s) : 196

Réalisé par : Ville de Saumur

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 400 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 3 - Objectifs scientifiques

L'opération de diagnostic archéologique permettra de vérifier la présence ou l'absence de vestiges en sous-sol place William Penn, sur une zone d'environ 400 m² située devant la tour du bourg, sur une profondeur maximale de 1,30 m. Cette opération devra également permettre d'évaluer l'impact des travaux sur les élévations de la tour en elle-même par l'intermédiaire d'une critique d'authenticité intérieure et extérieure, de rendre compte de la nature, de l'étendue, de la chronologie et du degré de conservation des vestiges, de réunir les arguments justifiant une opération de fouille et étude de bâti préventive éventuelle.

Article 4 - Principes méthodologiques

Le diagnostic archéologique sera réalisé au niveau de la place William Penn et de la tour du Bourg. L'ensemble de la surface définie sur plan sera diagnostiqué par le biais de tranchées et/ou de fenêtres réalisées manuellement sous le contrôle d'une équipe d'archéologues. La profondeur des sondages ne dépassera pas 1,30 m sous le niveau de sols actuel. L'opération visera prioritairement à déterminer la présence d'habitat et de fortifications associés à la tour et à l'enceinte urbaine. L'ensemble des vestiges découverts feront l'objet de propositions de phasage clairement exprimés sur plan. L'étude des élévations se fera selon les principes de l'archéologie du bâti, sans analyse de mortier. Le service régional de l'archéologie devra être tenu au courant de l'ouverture de fenêtres d'évaluation, et des découvertes significatives. Un relevé précis des tranchées et des fenêtres complémentaires (implantation, niveau de profondeur des ouvertures et des fonds de fouilles, coupes stratigraphiques, relevés des vestiges...) sera réalisé. Les sites (vestiges enfouis et bâti) seront replacés dans leur contexte topographique, archéologique, historique et géographique. Et l'ensemble des formations sédimentaires rencontrées sera étudié et référencé.


Article 5 - Responsable scientifique

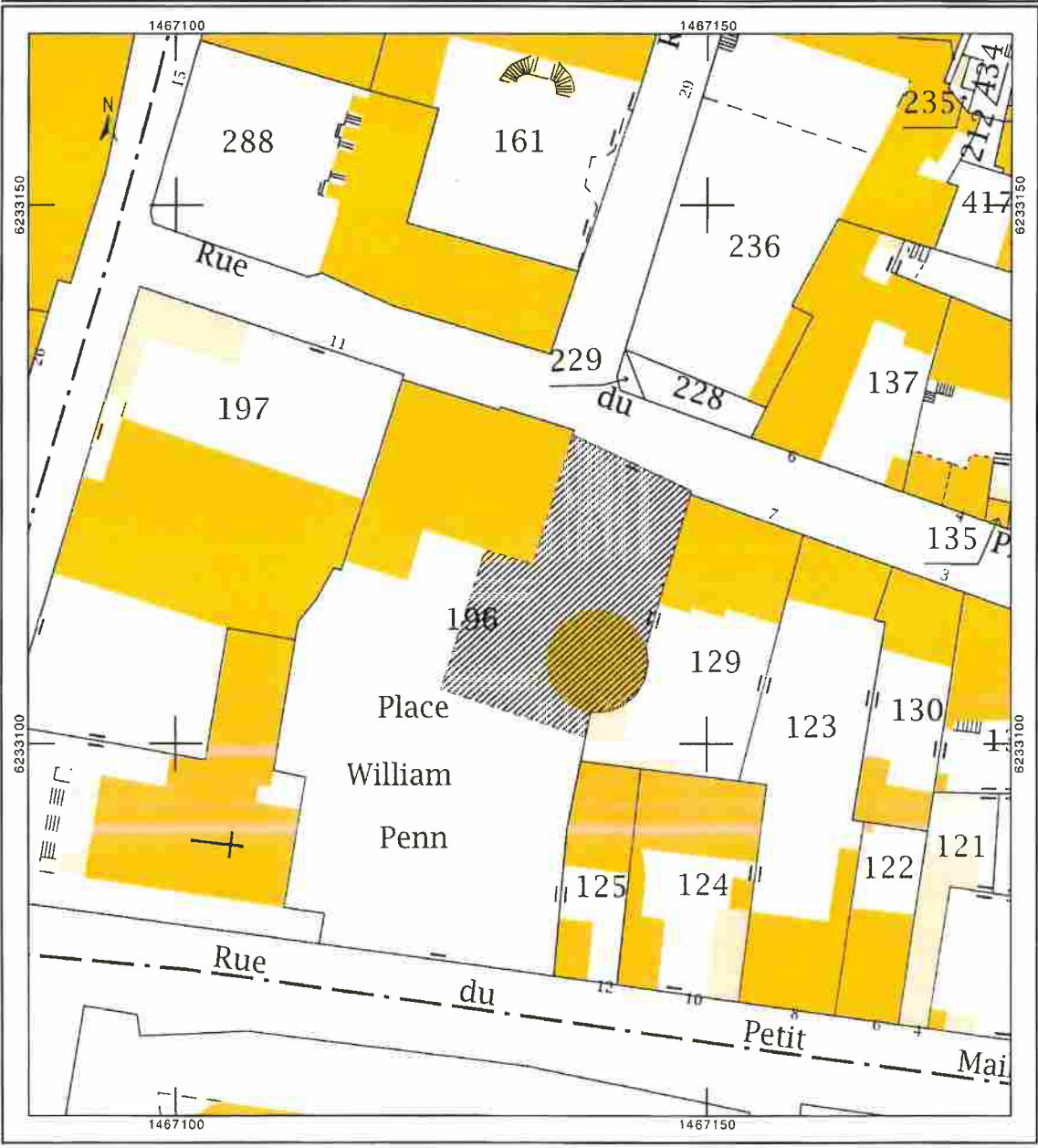
Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : Il devra maîtriser la méthodologie et les problématiques d'intervention dans des contextes archéologiques médiévaux stratifiés tant en sous-sol qu'en bâti.

Article 6 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Ville de Saumur et à Pôle archéologie de la conservation départementale du Patrimoine de Maine-et-Loire et INRAP - Direction interrégionale Grand-Ouest.

Fait à NANTES, le **26 JUIN 2018**

Pour la directrice régionale des affaires culturelles
et par délégation
Le Conservateur régional de l'archéologie
Conservateur général du patrimoine
Jean-Philippe BOUVET

Département : MAINE ET LOIRE Commune : SAUMUR	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SAUMUR 49417 49417 SAUMUR tél. 02.41.83.57.00 -fax cdif.saumur@dgiip.finances.gouv.fr
Section : AT Feuille : 000 AT 01 Échelle d'origine : 1/500 Échelle d'édition : 1/500 Date d'édition : 25/06/2018 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC47 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics	49 - SAUMUR Tour du Bourg Plan annexe à l'arrêté n° 2018-531 26 JUN 2018  secteur du diagnostic	Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr



1.5 - Arrêté d'attribution



PREFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Arrêté n° 2018-577 du 13 JUIL. 2018
portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n°2017/SGAR/DRAC/468, du 3 juillet 2017 de Madame Nicole KLEIN, préfète de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à Madame Nicole PHOYU-YEDID, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté modificatif du 3 juillet 2018 de l'arrêté n° 2018/DRAC/1 – secrétariat général du 4 mai 2018, signé de Madame Nicole PHOYU-YEDID, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire, portant subdélégation de signature ;

Vu l'arrêté n° 2018-531 du 26 juin 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (SAUMUR, MAINE-ET-LOIRE, 2018 - Tour du Bourg - AT 196) ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2017 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du Pôle Archéologie de la Conservation départementale du Patrimoine de Maine-et-Loire ;

Vu la décision du Pôle archéologie de la conservation départementale du Patrimoine de Maine-et-Loire en date du 10 juillet 2018 de réaliser le diagnostic prescrit ;

Considérant que le projet d'aménagement susvisé n'entre pas dans le champ d'application de l'article R.523-28 du code du patrimoine,

ARRÊTE

Article 1 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par l'arrêté du 26 juin 2018 susvisé est attribuée Pôle archéologie de la conservation départementale du Patrimoine de Maine-et-Loire.

Article 2 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : Ville de Saumur, Pôle archéologie de la conservation départementale du Patrimoine de Maine-et-Loire.

Fait à NANTES, le 13 JUIL. 2018

Pour la directrice régionale des affaires culturelles
et par délégation
L'adjointe au Conservateur régional de l'archéologie
Conservateur du patrimoine

Isabelle BOLLARD-RAINEAU

1.6 - Arrêté de désignation du responsable scientifique d'opération



PRÉFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

13 SEP. 2018

Décision n° 2018-708 du
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n°2017/SGAR/DRAC/468, du 3 juillet 2017 de Madame Nicole KLEIN, préfète de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à Madame Nicole PHOYU-YEDID, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté modificatif du 3 juillet 2018 de l'arrêté n° 2018/DRAC/1 – secrétariat général du 4 mai 2018, signé de Madame Nicole PHOYU-YEDID, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire, portant subdélégation de signature ;

Vu l'arrêté n° 2018-531 du 26 juin 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (SAUMUR, MAINE-ET-LOIRE, 2018 - Tour du Bourg - AT 196) ;

Vu l'arrêté n° 2018-577 du 13 juillet 2018 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur EMMANUEL LITOUX est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 26 juin 2018 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 186299

Article 2 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : Ville de Saumur, Monsieur EMMANUEL LITOUX, Pôle archéologie de la conservation départementale du Patrimoine de Maine-et-Loire.

Fait à NANTES, le 13 SEP. 2018

Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
Pour la directrice régionale des affaires culturelles
Adjointe et par délégation
Adjointe au Conservateur régional de l'archéologie
Conservateur du patrimoine
Isabelle BOLLARD-RAINEAU

1.7 - Projet scientifique et technique d'intervention



Direction générale adjointe
Territoires

Direction
Culture et patrimoine

Conservation départementale du
patrimoine

Affaire suivie par
Emmanuel LITOUX
Tél : 02 41 66 46 90
e.litoux@maine-et-loire.fr

Références
2018 - EL/DP

Angers, le 05 SEP. 2018

Monsieur Jocelyn MARTINEAU
Service régional de l'Archéologie
Direction régionale des affaires culturelles des
Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry
BP 63518
44035 NANTES cedex

Objet : Projet de réalisation de diagnostic d'archéologie préventive – Maine-et-Loire
Saumur
Tour du Bourg, 2018

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

Nature de l'intervention

L'opération d'archéologie préventive est constituée :

- dans sa phase de terrain, par des travaux de diagnostic dont les principales caractéristiques techniques sont récapitulées ci-dessous ;
- dans sa phase d'étude, par l'élaboration d'un rapport de diagnostic.

À l'issue de cette opération, le Préfet de Région pourra prescrire une fouille préventive. Dans ce cas et sauf abandon du projet, l'aménageur fera appel à l'opérateur de son choix conformément aux articles L 523-8 et suivants du code du Patrimoine.

Emplacement du diagnostic

La situation de l'emprise du diagnostic, définie par l'arrêté de prescription, est la suivante :

Département :	Maine-et-Loire
Communes :	Saumur
Lieu-dit ou adresse :	Tour du Bourg/place William Penn
Appellation de l'opération :	2018 Tour du Bourg AT 196
Références cadastrales :	Section AT, parcelle 196
Surface de l'emprise :	400 m ²

Le plan correspondant est présenté en annexe 2.

Toute correspondance doit être adressée
à M. le Président du Conseil départemental de Maine-et-Loire
Département de Maine-et-Loire – CS 94104 - 49941 Angers Cedex 9

maine-et-loire.fr

Aménageur

Nom ou raison sociale :	Mairie de Saumur
Adresse :	Rue Molière CS 54006 49408 Saumur cedex
Représenté par :	M. Jackie Goulet Maire de Saumur

Service instructeur

Service régional de l'archéologie :	Pays de la Loire
Dossier suivi par :	Jocelyn Martineau

Caractéristiques de l'opération

Contexte archéologique :	Tour de l'enceinte urbaine du XV ^e s.
Nature :	Diagnostic
Arrêté préfectoral :	N° 2018-531
Superficie concernée :	400 m ²
Phasage :	octobre 2018
Intervenant :	Conservation départementale du patrimoine de Maine-et-Loire (Pôle Archéologie)
Responsable scientifique :	Emmanuel Litoux
Archéologues pouvant composer l'équipe archéologique (à titre prévisionnel) ; deux personnes effectuant les sondages :	Xavier Favreau Ludovic Fricot Arnaud Remy Tifenn Marc Élodie Lefèvre
Moyens nécessaires à la réalisation de l'opération :	10 jours pour le terrassement (rebouchage compris), la topographie, les relevés, le diagnostic des parties en élévation. 20 jours/homme pour l'étude documentaire, la gestion de l'opération, le traitement du mobilier, de la documentation, l'infographie, la rédaction du rapport.

MODALITÉS DE RÉALISATION DES DIFFÉRENTES PHASES DE L'OPÉRATION

Moyens mis en œuvre par la collectivité

Le Département de Maine-et-Loire réalise l'opération sur le terrain par l'intermédiaire du pôle archéologie, auquel appartient le responsable scientifique de l'opération.

Les autres personnels sont des agents titulaires de la fonction publique territoriale ou des agents recrutés dans des conditions susceptibles de garantir leur compétence (cf. tableau précédent).

*Toute correspondance doit être adressée
à M. le Président du Conseil départemental de Maine-et-Loire
Département de Maine-et-Loire – CS 94104 - 49941 Angers Cédex 9*

Interventions sur le terrain

La collectivité réalise l'opération avec les moyens humains et matériels prévus.

Des circonstances particulières peuvent affecter la conduite normale du chantier :

- les contraintes techniques liées à la nature du substrat ;
- les circonstances précisées à l'article 25 du décret n° 2002-89 du 16 janvier 2002 : intempéries (cf. articles L 731-1 et L 732-2 du code du travail), défaillance d'un fournisseur, pollution du terrain, aléas imprévisibles et, de manière générale, cas de force majeure.

Le diagnostic sera réalisé conformément aux dispositions du chapitre III du décret 2004-490. L'opération, réalisée à l'aide de sondages, permettra de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques, de rendre compte de leur nature, leur étendue, leur chronologie et leur degré de conservation, de réunir les arguments justifiant une opération de fouille préventive éventuelle.

L'emplacement des sondages est fortement contraint par les réseaux enterrés et par la nécessité de maintenir l'accès à la crèche municipale au 11 rue du Prêche. Deux sondages seront réalisés dans la partie nord-est de l'emprise, où est projetée la construction d'un dispositif d'accès à la tour médiévale ; ils seront disposés **perpendiculairement** au mur d'enceinte de façon à reconnaître l'implantation précise des ouvrages de défense et leur état de conservation. Dans la mesure du possible, les sondages seront étendus vers *l'intra muros* pour déterminer la sensibilité archéologique de ce secteur et tenter d'appréhender la puissance stratigraphique. Les sondages s'attacheront également à retrouver le niveau du sommet du talus d'escarpe. La profondeur des sondages n'excèdera pas 1,3 m.

L'examen du sous-sol sera complété par une étude sommaire des élévations intérieures et extérieures de la tour du Bourg, visant à préciser l'ampleur des transformations récentes, notamment les restaurations, et à déterminer la sensibilité archéologique de l'édifice.

Le Service régional de l'archéologie sera tenu au courant de l'ouverture de fenêtres d'évaluation et des découvertes significatives. Un relevé des sondages (implantation, niveau de profondeur des ouvertures et des fonds de fouilles, coupes stratigraphiques, relevés des vestiges...) sera réalisé.

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique ; un descriptif des formations superficielles et du substrat sera effectué.

Étude post-fouille. préparation du rapport. gestion et destination du mobilier et de la documentation

Les études post-fouille seront effectuées dans les locaux du Pôle archéologie de la Conservation départementale du patrimoine de Maine-et-Loire, situés au 108, rue de Frémur à Angers. Le mobilier sera déposé dans les locaux du service pour étude.

Le responsable scientifique, avec les moyens du Pôle archéologie de la Conservation départementale du patrimoine de Maine-et-Loire, préparera le rapport d'opération dans toutes ses composantes, le remettra en huit exemplaires au service régional de l'archéologie à l'issue de l'opération.

L'inventaire du mobilier sera transmis avec le rapport de diagnostic. Il comprendra un descriptif par unité stratigraphique des objets recueillis précisant si nécessaire leur référencement, leur état sanitaire et les mesures de conservation préventive engagées ou envisagées. Il comportera les références cadastrales des vestiges mobiliers et les coordonnées du ou des propriétaires des terrains concernés à la date de début de l'intervention.

Le mobilier recueilli au cours de l'opération sera conservé par l'opérateur le temps nécessaire à son étude. Toutefois, sauf justifications ou contraintes particulières, la documentation et le mobilier archéologique issus de l'opération seront remis au service régional de l'archéologie dans un délai de six mois après la remise du rapport de diagnostic.

*Toute correspondance doit être adressée
à M. le Président du Conseil départemental de Maine-et-Loire
Département de Maine-et-Loire – CS 94104 - 49941 Angers Cedex 9*

À l'issue de cette étude les objets mobiliers seront remis à l'État qui procèdera au partage prévu à l'article L 523-14 du code du Patrimoine, ou exercera le droit de revendication prévu par l'article L 531-16 du code du Patrimoine.

La documentation scientifique résultant des fouilles (minutes de terrain, enregistrement, iconographie...) sera livré au Service régional de l'archéologie. Le versement des archives de fouille se conformera aux prescriptions de l'arrêté du 16 septembre 2004. Les données numériques sont livrées sur support numérique (CD-R à la norme ISO 9660).

Délai de réalisation de l'opération sur le terrain. de remise du rapport


La date prévisionnelle de début de l'opération par la collectivité est fixée au plus tôt le 22 octobre 2018.

La réalisation de l'opération par la collectivité s'achèvera sur le terrain au plus tard le 5 novembre 2018. Cette date pourrait cependant être modifiée par avenant en cas de circonstances particulières dans la conduite du chantier, notamment de retard dans la disponibilité des terrains, ou de progression plus rapide du chantier.

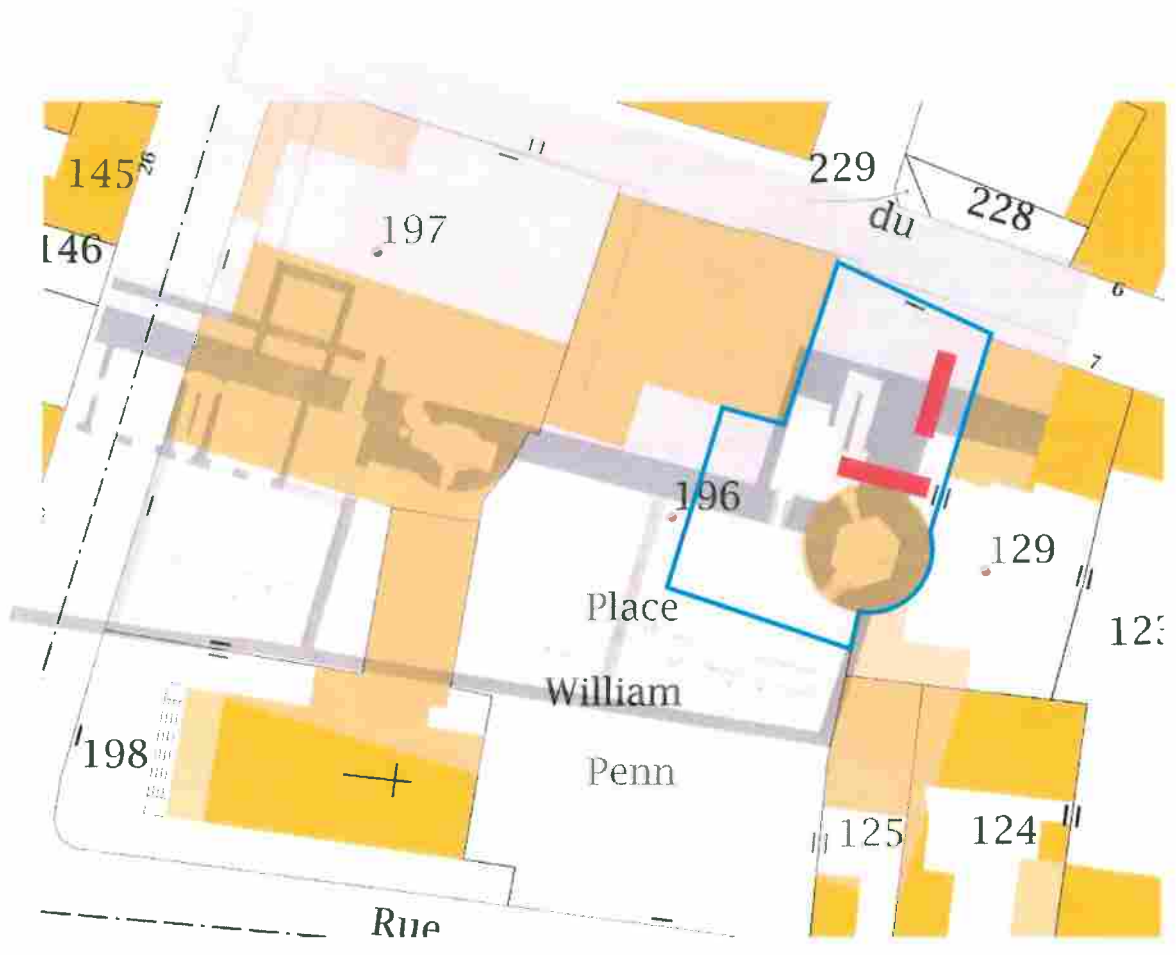
Le pôle archéologie de la Conservation départementale du patrimoine de Maine-et-Loire remettra le rapport de diagnostic au Préfet de la Région des Pays de la Loire au plus tard le 3 décembre 2018, sous réserve de circonstances particulières retardant l'intervention.

La date de réception du rapport sera notifiée par le Préfet de Région à la collectivité ; le Préfet de Région transmettra les conclusions du diagnostic à la collectivité et au propriétaire du terrain conformément à l'article L 523-7 al. 4 du code du Patrimoine.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
le chef de la conservation départementale du
patrimoine



Thierry Pelloquet



1.8 - Contexte de l'intervention

La ville de Saumur a conservé une partie de l'enceinte médiévale qui défendait la ville basse. Sur le front sud subsistent encore deux tours circulaires datées des années 1470, la tour Grenetière et la tour du Bourg, qui ont conservé l'essentiel de leurs élévations. La tour du Bourg, classée Monument historique en 1972, n'a jusqu'à présent fait l'objet d'aucune mise en valeur. Le manque d'entretien, qui s'explique notamment par l'absence d'accès direct au premier étage et à la plate-forme sommitale, a entraîné la dégradation progressive d'une partie des parements, particulièrement au niveau de son couronnement.

Un fonds de dotation — le fonds de la tour du Bourg — a été constitué en 2012, à l'initiative de MM. Gildard Guillaume et Patrick Brunel, pour restaurer et animer ce monument¹. Une réflexion a été menée conjointement avec la Ville de Saumur pour recréer un dispositif d'accès aux étages de la tour, amenant la municipalité à déposer en 2018 une demande volontaire de réalisation de diagnostic archéologique.

L'opération de terrain a été conduite du 22 au 24 octobre 2018. Deux sondages ont été réalisés au nord de la tour, à l'emplacement envisagé pour édifier une structure devant permettre d'accéder à la tour. Le diagnostic a également porté sur les élévations de la tour, qui ont fait l'objet d'une première analyse visant à déterminer leur sensibilité archéologique.

¹ <http://www.saumur-tourdubourg.fr/> (consulté en ligne le 18 décembre 2018).

2 - CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Le cœur historique de la ville de Saumur se trouve sur la rive gauche de la Loire, à l'extrémité du promontoire aujourd'hui occupé par la citadelle. La ville médiévale s'est rapidement développée sur des terrains en faible pente vers ce qui était à l'origine un espace inondable au confluent de la Loire et du Thouet (fig. 1 et 2). Ces quartiers sont fondés, au pied du coteau, sur les tuffeaux du Turonien moyen et inférieur, et plus à l'ouest sur les terrains sédimentaires de sables et de graviers des très basses terrasses (fig. 3).

2.1 - Deux entités topographiques distinctes : la ville haute et la ville basse

Les origines de la ville remontent au milieu du X^e siècle avec la fondation, sous l'égide de Thibault le Tricheur, comte de Blois, d'une abbaye destinée à recevoir les reliques de saint Florent et l'édification de la résidence fortifiée de Gelduin, représentant du pouvoir comtal, probablement à l'emplacement du château actuel. Les deux établissements sont très rapidement protégés par un mur d'enceinte, le *salvus murus* ou « mur du Boile », qui aurait donné son nom à la ville de Saumur². Cette fortification, dépourvue de tours de flanquement, enveloppait toute l'extrémité du promontoire et permit le développement d'un premier centre urbain dont le détail de l'occupation n'est pas

connu, mais qui semble avoir compris plusieurs fiefs détenus par les principaux lignages du Saumurois. Entre la fin du X^e et le début du XII^e siècle, le pôle castral fait l'objet de travaux importants avec l'édification d'une *aula* et d'une grande tour résidentielle, par la suite emmotée.

La ville de Saumur connaît une période de prospérité au XII^e siècle, avec un développement démographique et économique notamment grâce au soutien apporté par les souverains Plantagenêts. La construction d'un premier pont en bois permet de dynamiser des échanges commerciaux déjà florissants. Des faubourgs se développent le long de la Loire, à l'ouest du Boile et plus au sud. L'accroissement de la population se traduit par l'édification de nouvelles églises (Saint-Pierre, Saint-Nicolas, Notre-Dame de Nantilly). Jusqu'au XIV^e siècle, ces quartiers établis en périphérie de l'enceinte du Boile ne semblent bénéficier d'aucune protection autre que celle offerte par la proximité pôle castral³.

3 Le « biau mur » mentionné dans un récit rédigé en 1306 mais décrivant la « Nompaille » de 1241, ne désigne pas une nouvelle enceinte urbaine (Landais (dir.) 1997, p. 93-94) mais bien plus vraisemblablement le Boile (Cron, Bureau 2010 : 43-44 et <http://saumur-jadis.pagesperso-orange.fr/recit/ch6/r6d2mur.htm>, (consulté en ligne le 18 décembre 2018).

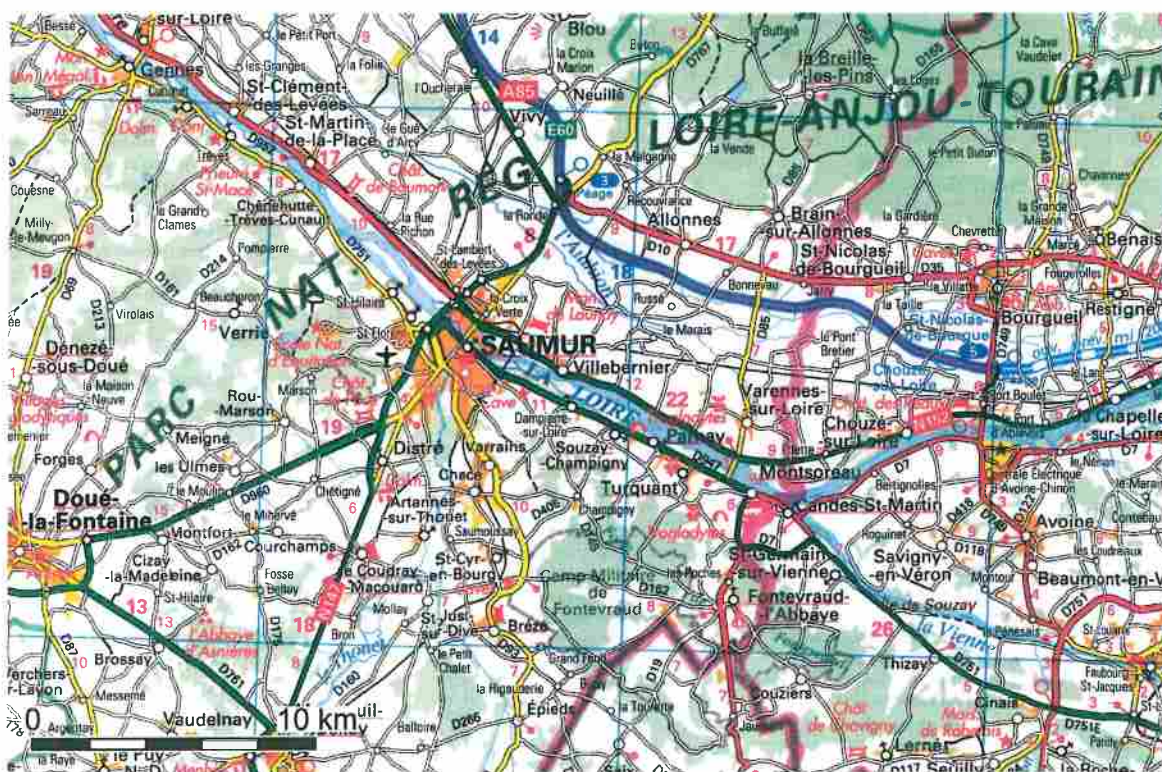


Fig. 1 : Extrait de la carte à 1/250 000 (IGN).

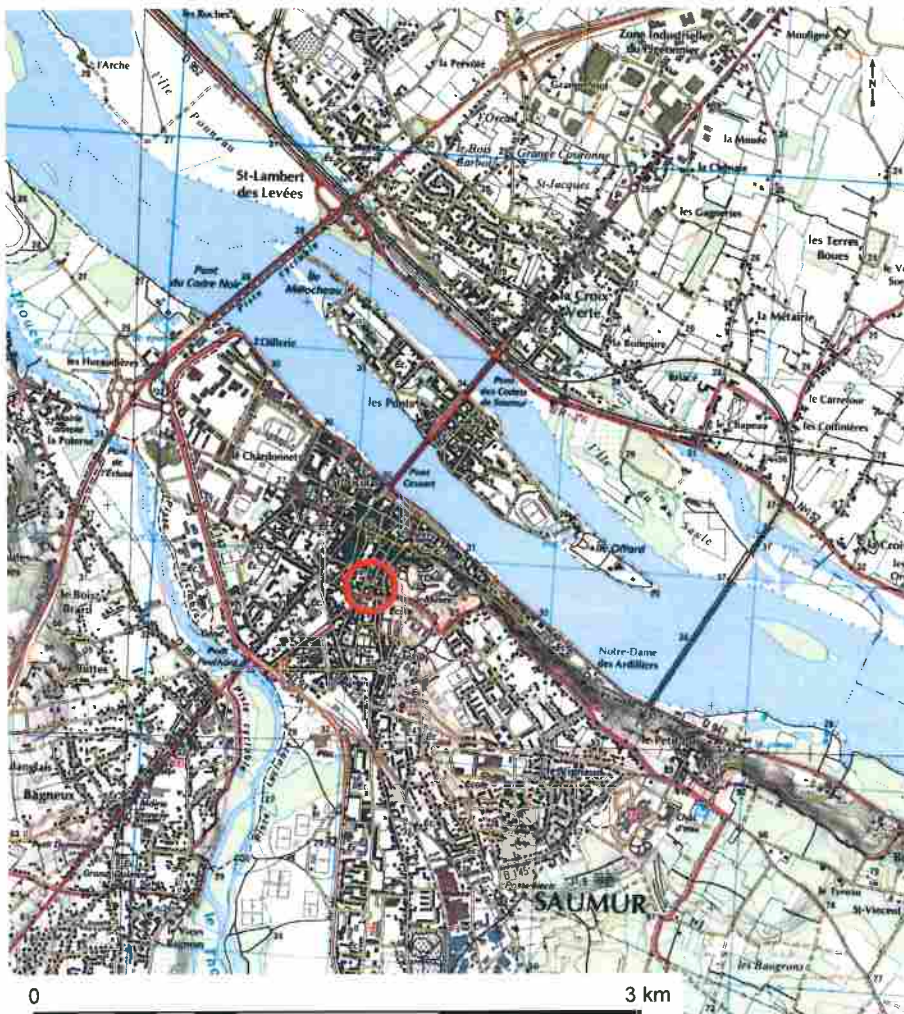
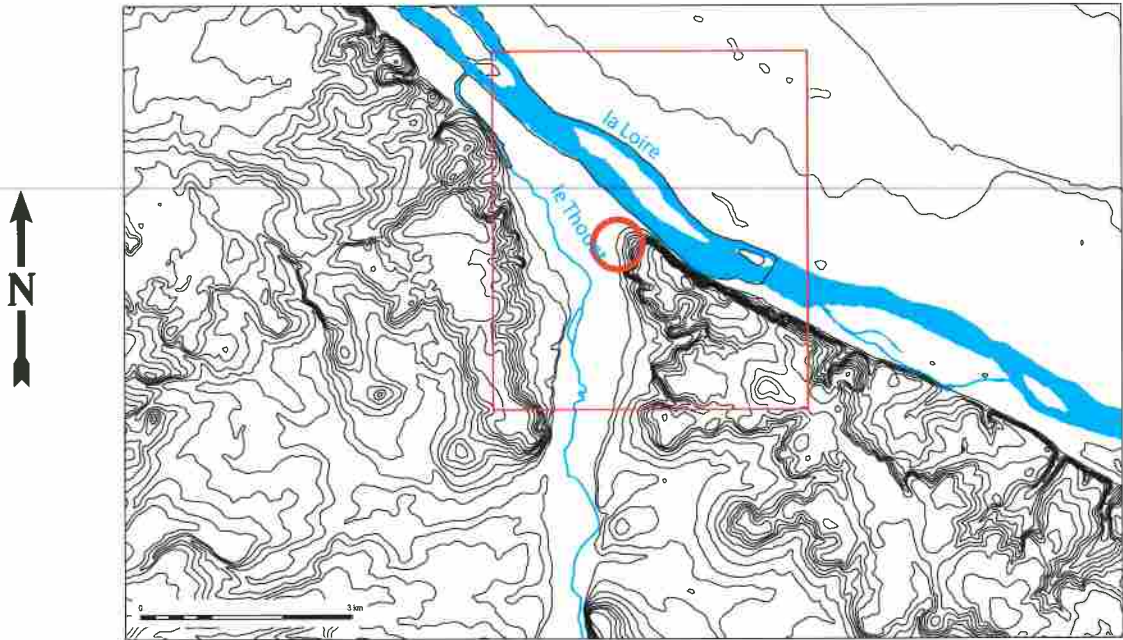
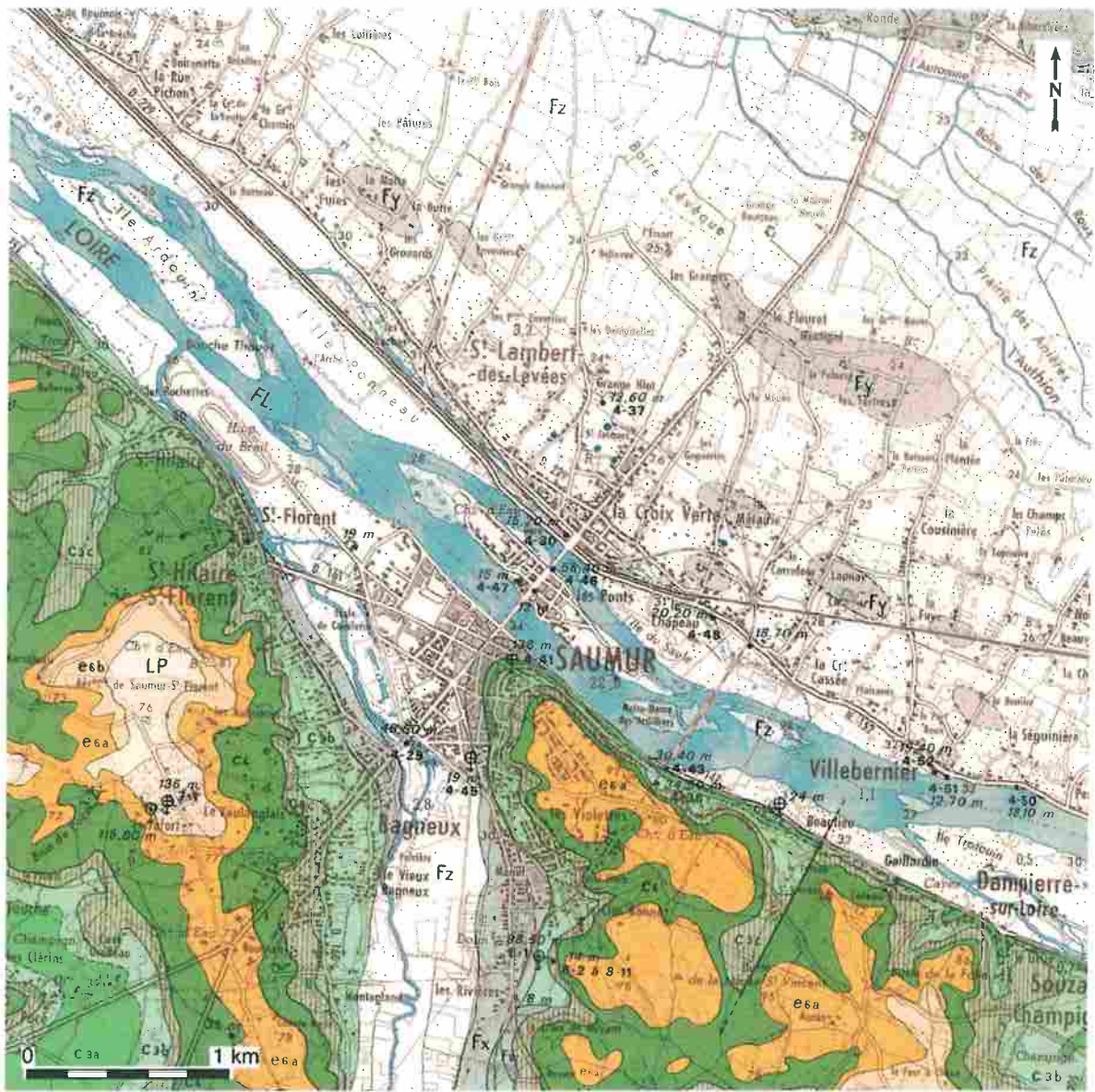


Fig. 2 : Situation de la tour du Bourg sur un extrait de la carte à 1/25 000 (IGN, 1623E, Paris, 1988)



TERRAINS
SÉDIMENTAIRES

Alluvions modernes	Barre terrasse (15-25 m)	Bartonien inférieur irés à <i>Sabellites</i> et poudingue siliceux	Turonien : partie moyenne Craie micacée
Alluvions récentes	Limons des plateaux	Sénonien Sables et gres à Spongiaires	Turonien : partie inférieure Craie à <i>Inoceramus labiatus</i>
Très basse terrasse (5-6 m)	Bartonien supérieur et moyen Calcaire lacustre	Turonien : partie supérieure Sables glauconieux	

Fig. 3 : Extrait de la carte géologique, 1/50 000 (BRGM, Orléans, 1970)

2.2 - La construction d'une enceinte autour de la ville basse⁴

Un texte daté de 1335 qualifie le mur du Boile « d'ancienne clouaison », ce qui peut tout aussi bien faire référence à son mauvais état qu'à l'existence d'une autre enceinte, plus récente. Il faut attendre les années 1360 pour trouver la première mention explicite d'une enceinte urbaine protégeant la ville basse. Dans une ordonnance rendue en 1364, le juge ordinaire d'Anjou évoque la participation, quelques années auparavant, de Jean Loyseau, maître des œuvres des travaux de charpente, au chantier visant à « couronner et réparer la dite ville de Saumur ».

4 Pour une vision d'ensemble, voir les synthèses proposées par J.-H. Denécheau (<http://saumur-jadis.pagesperso-orange.fr/recit/ch6/r6d2mur.htm>) (consulté en ligne le 18 décembre 2018) et É. Cron (Cron, Bureau 2010). Une description plus détaillée est donnée par F. Semur dans un texte daté de 2014 : <http://www.saumur-tourdubourg.fr/forum/9-forum/32-enceinte-fortifiee-par-francois-semur.html> (consulté en ligne le 18 décembre 2018).

Joseph-Henri Denécheau, se fondant notamment sur le tracé des défenses et les limites paroissiales, émet l'hypothèse d'une première enceinte édifiée autour des quartiers établis le long de la Loire, jusqu'à la rue Dacier, suivie d'une extension pour enclorre le quartier des Basses-rues (fig. 4).

Si un regard rapide sur les vestiges de l'enceinte urbaine suggère une réalisation homogène du XV^e siècle, une analyse plus attentive révèle une réalité sensiblement plus complexe. La porte de la Bilange par exemple, détruite mais documentée par un plan et une élévation de 1697, montre clairement que la partie antérieure, équipée d'un double pont-levis, a été ajoutée au XV^e siècle en avant d'une porte plus ancienne (XIII^e ou XIV^e siècle) constituée de deux tours rondes — pleines ? — encadrant le passage d'entrée. De même, les différences de techniques de mise en œuvre sur certains pans de courtine suggèrent de distinguer un état primitif, peut-être du XIV^e siècle, ayant par la suite fait l'objet d'une surélévation avec mise en place de mâchicoulis.

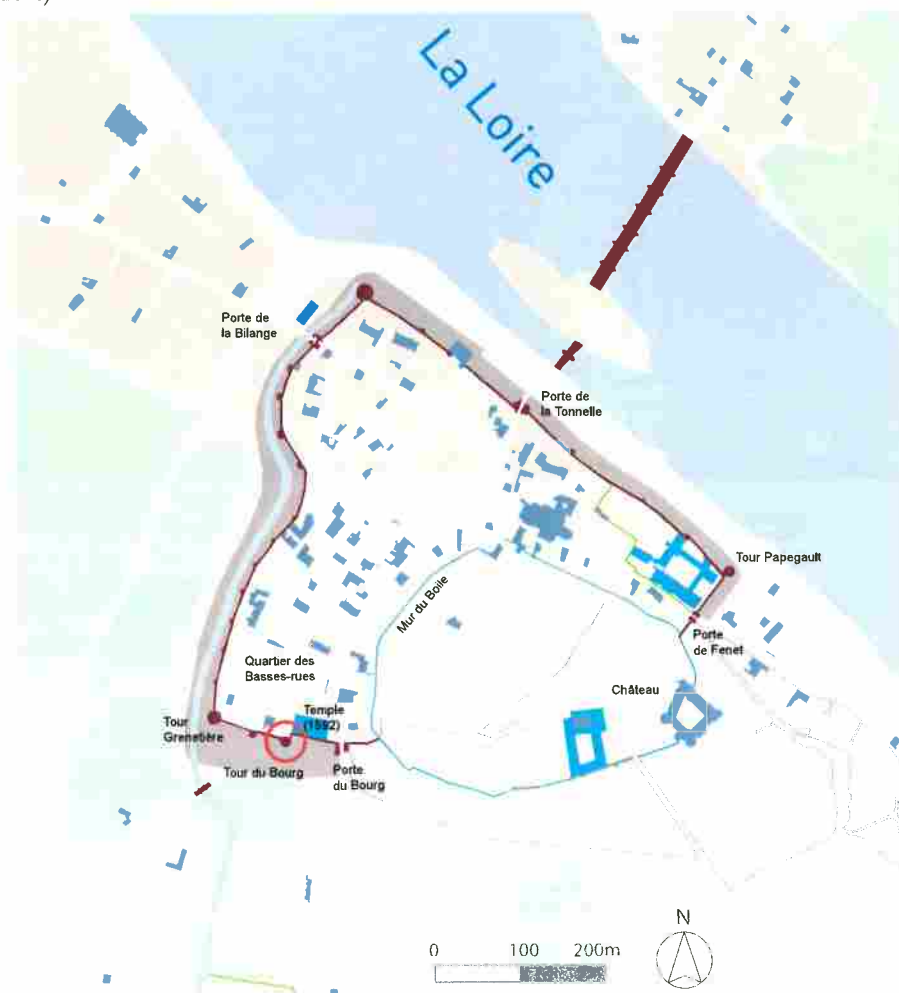


Fig. 4 : Plan présentant l'état des connaissances sur la ville de Saumur aux XV^e et XVI^e siècles (S. Huel / Service de l'Inventaire général du Patrimoine de la région des Pays de la Loire 2010). Les éléments en bleu ont disparu. Le fond de plan est une restitution hypothétique de la ville à partir des plans du XVII^e siècle et de l'analyse historique.

Certaines des parties de l'enceinte conservées en élévation peuvent incontestablement être datées du XV^e siècle : tours dites Papegault, de la rue Dacier, Grenetière et du Bourg. La présence d'un écu frappé aux armes de France sur les clés de voûte des deux dernières tours est généralement interprété comme une référence à la confirmation des franchises que Louis XI accorde aux saumurois dès 1466⁵ : les habitants peuvent prélever une taxe sur les ventes de vin pour « mettre et convertir les deniers qui resceuz en seront es reparacions, emparements, deffenses et autres choses necessaires es communes affaires de ladite ville »⁶ (fig. 5).



Fig. 5 : Détail de la clef de la voûte au premier étage de la tour du Bourg, timbrée aux armes de France.

2.3 - L'occupation des abords de la tour du Bourg aux époques moderne et contemporaine

Le quartier des Basses-rues est majoritairement occupé par des maisons et des hôtels édifiés pour les notables de la ville (professionnels du droit, des finances, ecclésiastiques)⁷. Le premier véritable temple protestant de Saumur est édifié par Charlotte Arbaleste en 1592, sur un terrain acheté par son mari,

5 Bien que le duché Anjou ait bénéficié du statut d'apanage jusqu'à la mort de René en 1480, une partie du territoire a été soustrait de l'élection d'Angers pour constituer celle de Saumur dans la première moitié du XV^e siècle, permettant à l'administration royale d'intervenir directement, notamment dans le champ de la fiscalité (Landais (dir.) 1997, p. 112 et 122).
6 <http://www.saumur-tourdubourg.fr/forum/9-forum/24-presentation-historique-de-la-tour-du-bourg.html> (consulté en ligne le 18 décembre 2018).

7 http://saumur-jadis.pagesperso-orange.fr/rues_t-z/templeru.htm#1 (consulté en ligne le 18 décembre 2018).

le gouverneur Philippe Duplessis-Mornay⁸. La parcelle triangulaire longeait le pan de courtine situé entre la tour du Bourg et la porte du même nom, au débouché de la Grande Rue. L'édifice mesurait 20 m de long pour 11,2 m de large. Le mur sud comportait en partie haute une porte ouvrant sur le chemin de ronde de la courtine ; cet accès permettait au chef protestant de descendre du château en passant par les murs d'enceinte, cheminement moins risqué qu'à travers la ville. Par cette même porte, il pouvait également rejoindre directement un logis adossé à la tour du Bourg, réservé à son seul usage (Cron, Bureau 2010 : 131-133). Plus à l'ouest, les capacités de stockage de la tour Grenetière sont utilisées pour servir de grenier d'abondance.

La configuration topographique de l'îlot situé au sud de la rue du Prêche, fermé sur trois côtés par l'enceinte urbaine, va être mise à profit aux XVII^e et XVIII^e siècles y installer des bâtiments judiciaires et des lieux d'enfermement. La tour Grenetière est aménagée en 1664 en prison pour les personnes condamnées pour faux-saunage⁹. Les lieux se révèlent inadaptés. Des travaux importants sont engagés en 1769, de part et d'autre du mur d'enceinte. Dans l'*intra-muros* est édifié un palais de justice destiné à abriter les différents tribunaux (l'actuelle crèche Chauvet). À l'extérieur, le comblement d'une partie des fossés permet d'édifier un bâtiment d'infirmerie pour les prisonniers, ainsi qu'un vaste préau¹⁰. La prison devient municipale durant la période révolutionnaire, puis maison d'arrêt sous le Consulat, jusqu'en 1838. D'après J.-H. Denécheau, la tour du Bourg est utilisée dès le XVII^e siècle comme lieu de détention réservé aux femmes. Elle est pourtant légendée comme « prison pour les hommes » sur le plan du second projet de 1769, juxtée au nord par un petit bâtiment abritant la « chambre de la question ». Des plans de l'an XII (1804) présentent le projet d'extension des préaux, au sud de la tour du Bourg, qui apparaît clairement comme le quartier des femmes, avec pour seul et unique accès un cheminement complexe depuis le palais de justice, en passant sur le chemin de ronde de la courtine médiévale (fig. 6 et 7). Après 1838, la tour du Bourg reste sans affectation et ne fait l'objet que d'un entretien *a minima*. Le démantèlement des courtines et l'évolution progressive du tissu urbain ont complètement oblitéré l'environnement qui permettait de comprendre la présence de cet ouvrage défensif aujourd'hui complètement décontextualisé en bordure d'un parking (fig. 8).

8 <http://saumur-jadis.pagesperso-orange.fr/recit/cb10/r10d1tem.htm> (consulté en ligne le 18 décembre 2018).

9 <http://saumur-jadis.pagesperso-orange.fr/lieux/grenetie.htm> (consulté en ligne le 18 décembre 2018).

10 ADML, 1Y 186 ; ADIL, C 301, Plan des prisons de la Commission établie à Saumur..., 18 février 1769.

11. Saumur

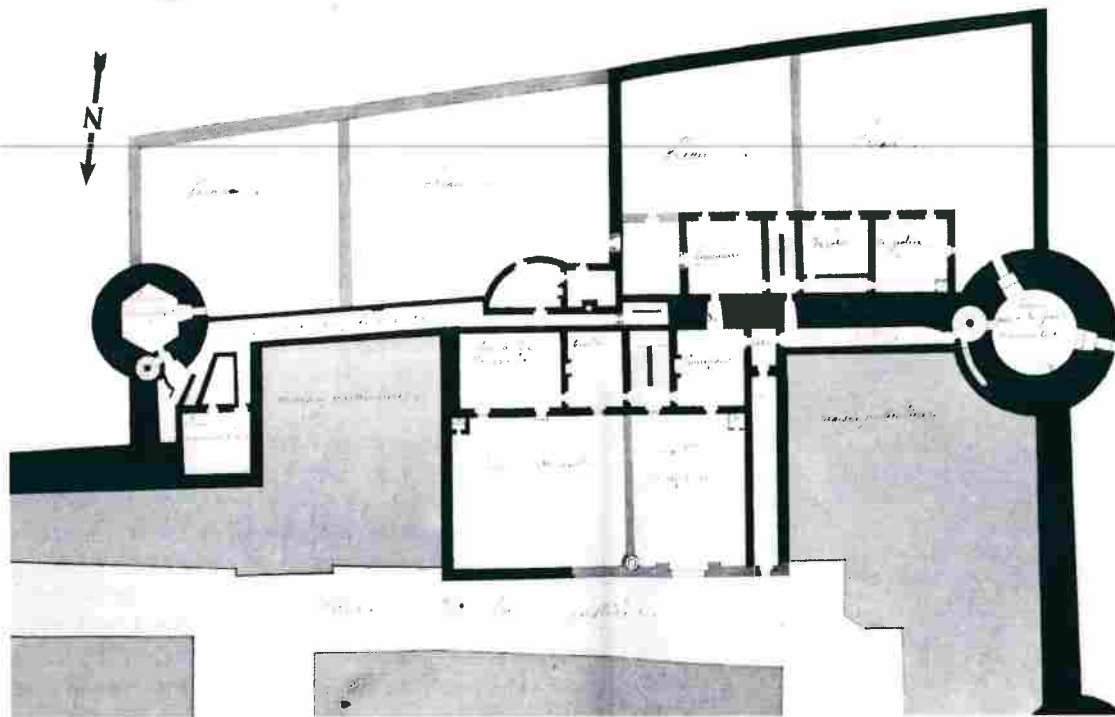


Fig. 6 : Détail du plan de la maison d'arrêt de Saumur, orienté au sud (rez-de-chaussée côté rue et premier étage pour les tours et les préaux), 1804, AN, F 21 1889 (4) (Giraud-Labalte 1987 : doc 35/12, cl. Inv. P. Giraud).

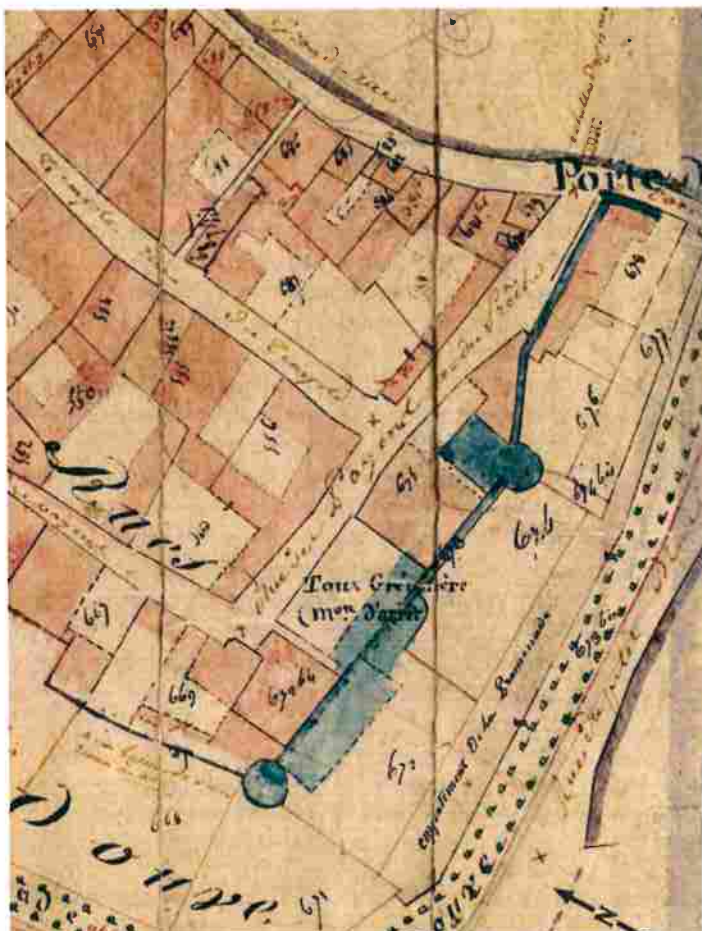


Fig. 7 : Détail du premier cadastre levé en 1812 (ADML, 3 P 4 / 346 / 20, 1812, section G2). Le tracé de l'enceinte au nord-est de la tour du bourg semble fautif.



Fig. 8 : Vue de la tour du Bourg depuis le nord.

3 - PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

3.1 - Problématique et déroulement de l'intervention

Conformément à l'arrêté de prescription du diagnostic et aux objectifs présentés dans le projet d'intervention, l'opération a visé à déterminer si les abords de la tour du Bourg présentent une sensibilité archéologique, tout particulièrement au nord de l'emprise, à l'emplacement des anciens pans de courtine et, en arrière, dans ce qui était une parcelle de l'espace *intra muros*. L'objectif du diagnostic était également de procéder à une première analyse des élévations de la tour du Bourg pour déterminer son degré d'authenticité et la complexité des réaménagements dont elle a été l'objet au fil du temps, ainsi que leur valeur patrimoniale.

Deux sondages ont été implantés sur la partie nord de l'emprise, à l'emplacement envisagé pour édifier un dispositif d'accès aux niveaux supérieurs de la tour du Bourg (fig. 9). Ils ont été positionnés en fonction des éléments déjà connus par l'étude

documentaire, de façon à recouper le tracé de la courtine médiévale et identifier d'éventuels niveaux d'occupation. Les travaux de terrassement ont été réalisés avec une mini-pelle de 5 t équipée d'un godet de curage de 1,45 m de large. Les aménagements en béton (lit de pose du pavage) ont été détruits à l'aide d'un brise-roche hydraulique. L'extension du sondage sud a été limitée vers l'ouest par la présence de deux réseaux encore actifs, le premier d'électricité, en biais par rapport à la tranchée, le second d'eaux pluviales, dans l'axe nord-sud du chemin piéton traversant l'emprise du diagnostic.

L'intervention a duré trois jours. Le sondage sud a été ouvert et entièrement traité le 22 octobre. Le second sondage a été ouvert et nettoyé le 23 octobre, puis enregistré le lendemain matin. L'après-midi du 24 octobre a été consacré à l'examen des élévations intérieures et extérieures de la tour du Bourg.

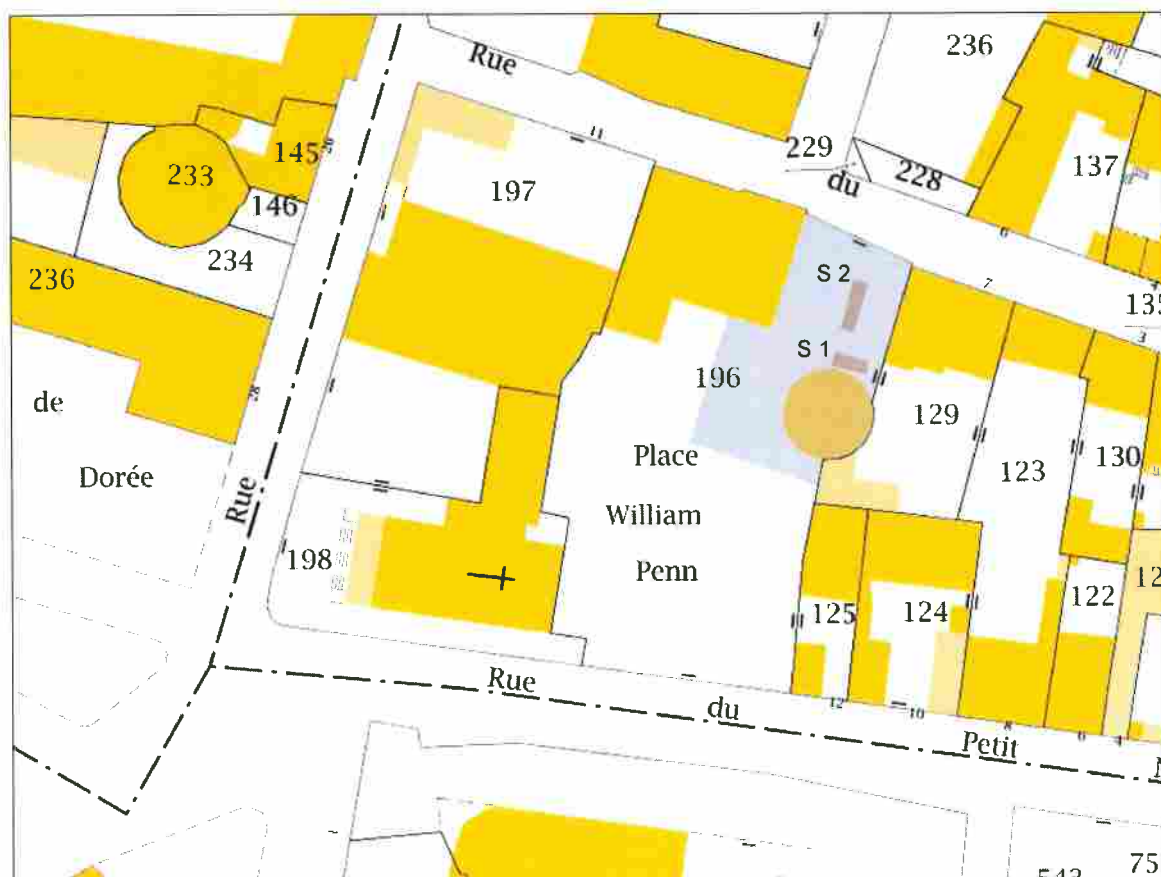


Fig. 9 : Extrait cadastral avec emplacement de l'emprise du diagnostic et de deux sondages ouverts au nord de la tour du Bourg.

3.2 - Principes d'enregistrement et de présentation des données

3.2.1 - Unités d'enregistrement

La base de l'enregistrement des données archéologiques a été classiquement adossée à l'identification d'unités d'actions passées, majoritairement anthropiques, dénommées Unités d'Enregistrement (UE). Chaque UE a fait l'objet d'une description détaillée, qui comprend notamment les relations chronologiques entretenues avec son environnement immédiat. Rappelons que les UE peuvent désigner des vestiges matériels, mais également des éléments conservés en « négatif » (empreinte, creusement, destruction...). L'appellation UE peut tout aussi bien s'appliquer à une couche de circulation épaisse de quelques millimètres qu'à un grand pan de mur dont on aura pu vérifier l'homogénéité. Les UE identifiées, numérotées en continu de 1 à 19 ont été systématiquement cartographiées sur les relevés, tant en plan qu'en coupe. Les altitudes sont données dans le référentiel du nivellement général de la France (NGF). Le diagramme stratigraphique est présenté en annexe 8.1.

3.2.2 - Relevés graphiques et photographies

Les relevés graphiques faits sur le terrain ont fait l'objet d'une numérotation de 1 à 4. L'ensemble a été vectorisé sous Adobe Illustrator® et inventorié sous la forme SAU-TBG-000, reprenant les identifiants de commune (SAU pour Saumur), du site concerné (TBG pour Tour du Bourg) suivi d'un code alphanumérique désignant individuellement le document (001). Les photographies ont été enregistrées sous la forme SAU-TBG-P001 à 105.

3.2.3 - Archivage

Les inventaires des UE (annexe 8.1), de la documentation graphique (minutes et mises au net : annexe 8.3), photographique (annexe 8.4) et du mobilier (annexe 8.5) ont été saisis sur une base de données informatique développée sous le logiciel Windev 20®. L'ensemble de la documentation papier (fiches et plans) et numérique (dessins vectoriels, photographies, inventaires) est conservée par la CDP49 pour le SRA.

Le mobilier recueilli est constitué d'éléments issus des différentes couches stratigraphiques. Pour des raisons d'inventaire et de versement des collections à l'État, chaque mobilier reconditionné en lot a reçu un numéro d'identification qui combine un code désignant la commune, le site, le numéro d'UE, la catégorie de mobilier et un numéro d'ordre. Ainsi la céramique de l'UE 3 a été reconditionnée sous forme d'un lot désigné par le code : SAU-TBG-003-CE-001.

4 - RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

4.1 - Le sondage 1

Le sondage 1 a été ouvert à 0,5 m de la tour du Bourg, sur une surface de 1,45 m par 2,6 m, soit 3,8 m² (fig. 10 et 11). Il était initialement prévu de le prolonger davantage vers l'ouest mais la présence d'une tranchée de réseau électrique actif en biais par rapport au sondage, nous a contraints à interrompre le creusement. La maçonnerie UE 8 se trouve au pied de l'arrachement de la courtine, parfaitement lisible sur l'élévation de la tour du Bourg. Les matériaux mis en œuvre — de la pierre de taille de tuffeau blanc et du mortier de chaux blanc — sont identiques à ceux de la tour, ce qui plaide pour associer le pan de mur à la même campagne de travaux, dans le courant du XV^e siècle (fig. 12). Le parement est très dégradé, ce qui interdit toute observation sur les traces d'outils de taille. Les vestiges de la courtine médiévale n'ont été observés que sur 0,4 m de long. La maçonnerie a été détruite par le creusement de la tranchée de réseau contemporaine. Plus au nord et dans le même alignement a été mise au jour une autre maçonnerie (UE 9) qui se distingue de la précédente par l'emploi de tuffeaux gris et par l'aspect du mortier de chaux, plus fin et de couleur ocre-jaune. Le parement conserve des traces d'un layage oblique assez grossier. L'ensemble de ces caractéristiques suggère d'interpréter cette maçonnerie comme une reprise sans doute assez tardive — XVIII^e ou XIX^e siècle — de la courtine médiévale.

Les remblais traversés plus à l'est sont tous postérieurs à la courtine médiévale, et pour la majorité d'entre eux postérieurs à la reprise UE 9. La séquence stratigraphique présente la succession suivante, du plus ancien au plus récent :

- UE 7 : couche sablo-limoneuse marron orange contenant de nombreux moellons de tuffeau blanc et gris,
- UE 6 : fine couche de tuffeau écrasé,
- UE 5 : épais remblai constitué d'une matrice argilo-limoneuse brun clair contenant quelques moellons de tuffeau et des plaquettes de schiste ardoisier,
- UE 4 : remblai homogène de tuffeau écrasé de 12 à 15 cm d'épaisseur,
- UE 3 : Fine couche argilo-limoneuse grise avec inclusions de petits cailloux, dont la surface est relativement plane,
- UE 2 : poche de remblai (comblement de fosse ?) hétérogène montrant une succession d'apports et ayant livré des fragments

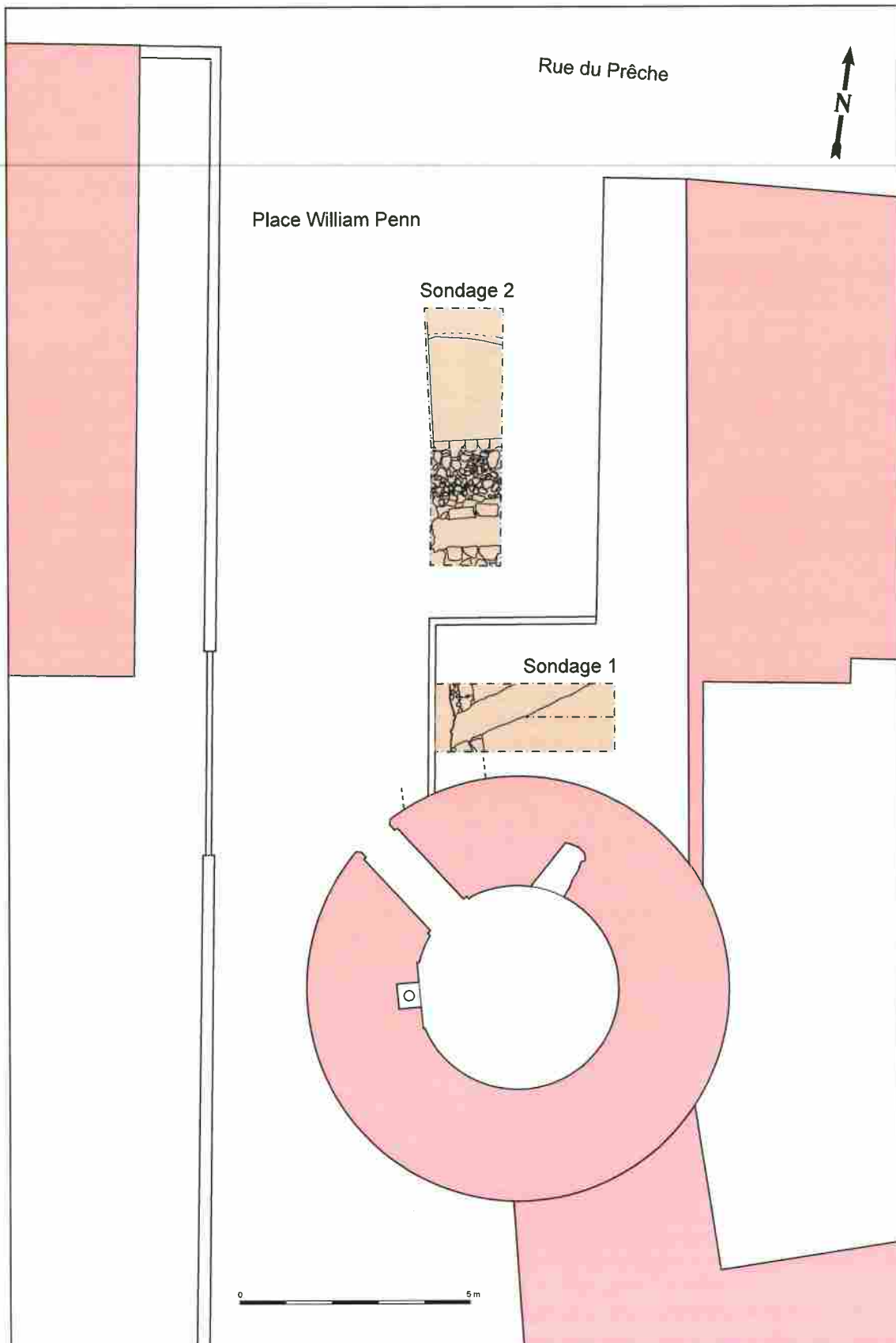


Fig. 10 : Plan des sondages 1 et 2 réalisés au nord de la tour du Bourg.

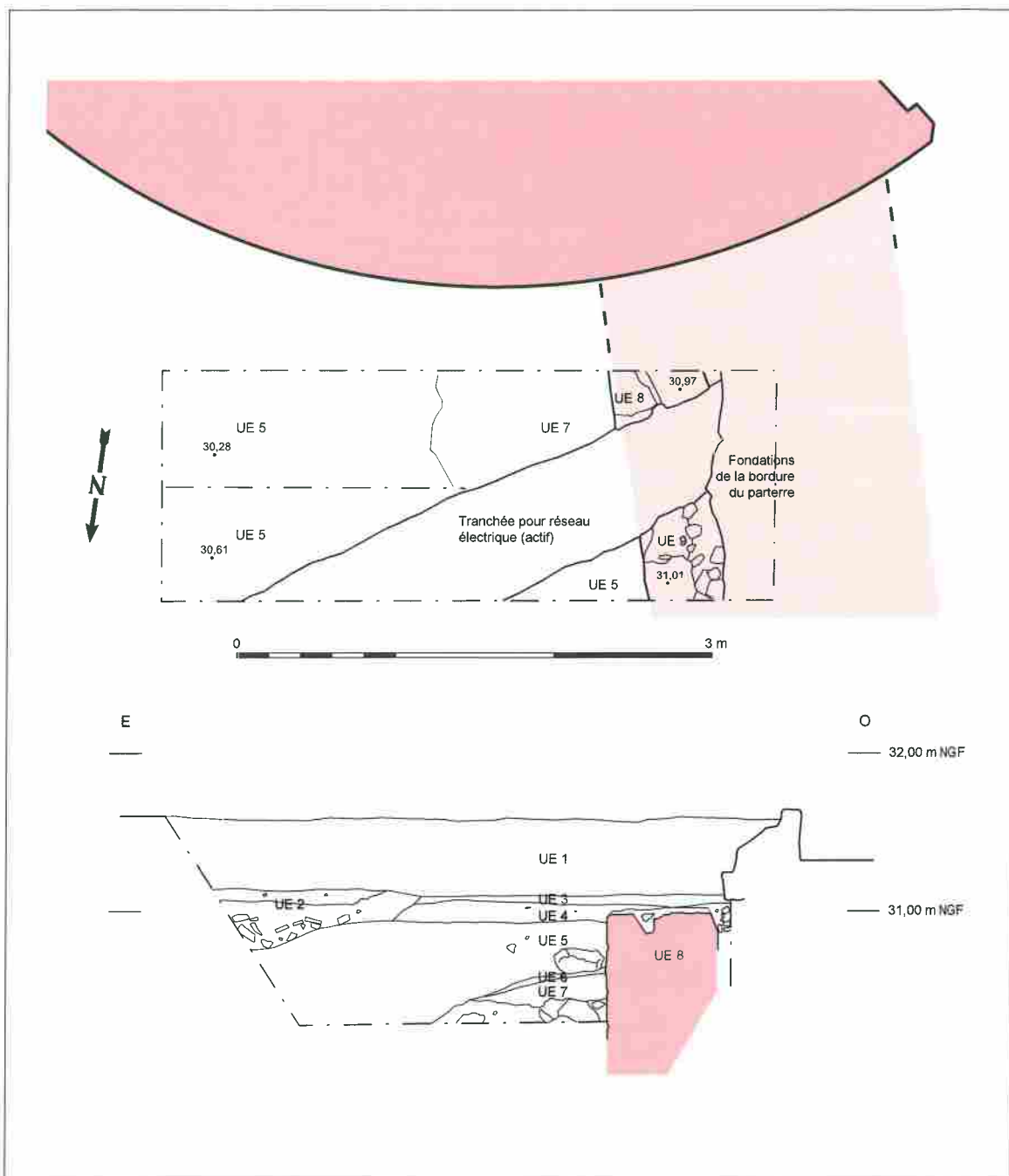


Fig. 11 : Plan et coupe longitudinale vers le sud du sondage 1.

de terres cuites architecturales de facture récente,

- UE 1 : aménagements contemporains (45 à 50 cm de terre végétale du parterre).

Seule la dernière couche (UE 1) n'est pas recoupée par le creusement de la tranchée liée à la mise en place du réseau électrique.

Les seuls éléments de mobilier sont deux tessons dans la couche UE 5 (un fragment de céramique glaçurée verte et un tesson de rose-bleue), qui excluent une datation antérieure au XV^e siècle pour ce contexte et pour la suite de la séquence stratigraphique.

L'escarpe de la courtine n'a pas été atteinte. La séquence stratigraphique est de toute évidence liée à la dernière phase de remblaiement des anciens fossés de la ville, qui intervient pour ce secteur, dans le courant du XIX^e siècle. L'emprise et la profondeur des fossés ne sont pas connues entre la tour du Bourg et la porte du même nom, mais l'affaissement du mur reliant la tour du Bourg à la maison de la rue du Prêche montre qu'il a été construit sur une forte épaisseur de remblais mal compactés.

4.2 - Le sondage 2

Le sondage 2, de 1,5 m de large pour 5 m de long (7,5 m²), a été positionné perpendiculairement au premier pour tenter de retrouver le retour de la courtine et de déterminer le potentiel archéologique des niveaux d'occupation se trouvant à son revers, dans l'intra-muros (fig. 13 et 14).

Conformément à ce que l'étude documentaire laissait attendre, un tronçon de courtine orienté est-ouest (UE 14) a été mis au jour dans la partie centrale du sondage. Ses caractéristiques architecturales sont très différentes de celles de la maçonnerie vue dans le sondage 1 (UE 8). Le parement sud du mur a fait l'objet d'une reprise complète (UE 19, cf. *infra*), si bien que l'épaisseur initiale de la courtine ne peut être restituée. Elle est conservée aujourd'hui sur une épaisseur maximale de 1,4 m. L'ouvrage a été construit en pierres de taille et moellons de tuffeau, liés par un mortier de terre limoneuse marron (fig. 15). Le parement nord a été dégagé sur une hauteur de trois assises ; les pierres de taille de moyen appareil mesurent une vingtaine de centimètres de haut, pour des longueurs comprises pour l'essentiel entre 20 et 30 cm. En limite de sondage, côté ouest, le parement semble se retourner vers le nord, mais la lecture est rendue



Fig. 12 : Vue du sondage 1 depuis le nord-est. La maçonnerie UE 8, recoupée par la tranchée liée à la mise en place d'un réseau électrique, se trouve à l'aplomb de l'arrachement de courtine visible sur l'élévation de la tour du Bourg.



Fig. 13 : Plan et coupe longitudinale vers l'est du sondage 2.



Fig. 14 : vue générale du sondage 2 depuis le nord-ouest.

difficile par une reprise tardive (UE 16, cf. *infra*). Les arrêtes sont régulières et les joints fins, voire très fins. La partie basse du parement, sous la cote 30,2 m NGF, est particulièrement dégradée, faisant penser à une altération en base de mur, provoquée par les eaux de rejaillissement. Au-dessus, d'épais dépôts calcaire liés à la présence d'une fosse d'extinction de chaux (UE12, cf. *infra*) interdisent toute possibilité d'observation sur les traces d'outils. Pour autant, le gabarit des pierres de taille et la mise en œuvre à la terre avec des joints très fins suggèrent d'orienter la datation vers un très large XIV^e siècle (pan de mur situé à l'entrée du château de Montsoreau avec niche à linteau sur coussinet, maison-forte de la Bouchardière à Saint-Cyr-en-Bourg, vers 1300, châtelet du château de Saumur, état daté des années 1350...), sans exclure toutefois une datation beaucoup plus récente. Cependant, le fait que cette maçonnerie soit antérieure à toutes les autres UE mises au jour dans le sondage suggère de privilégier l'hypothèse de la datation haute.

Sur le retour du parement nord de la courtine est venu se greffer un pan de mur orienté nord-sud, dont seul le parement oriental, situé en limite de sondage, a pu être dégagé (UE 16, entre 30,20 et 31,05 m NGF). La maçonnerie a été montée avec des pierres de taille de tuffeau, majoritairement gris, assez allongées (plusieurs blocs semblent dépasser 50 cm de long) liées par un mortier de chaux blanc (fig. 16). Le dressage, très grossier, semble avoir été fait à la



Fig. 15 : Vue du parement nord du pan de courtine UE 14, contre lequel a par la suite été aménagée une fosse d'extinction de chaux (UE 12), ce qui explique la présence de dépôts gris-blancs.



Fig. 16 : Vue du parement est du mur UE 16 mis au jour en limite ouest du sondage.

laye, au moins sur certains blocs. La faible surface dégagée ne permet pas de déterminer si cette partie de la maçonnerie était destinée à rester visible ou s'il s'agit de fondations. Les quelques éléments descriptifs rendent peu vraisemblable une datation médiévale, mais n'autorisent pas plus de précision.

L'angle que forment la courtine 14 et le mur 16 a été mis à profit pour creuser une fosse d'extinction de chaux qui mesurait 2,1 m dans le sens nord-sud, et au moins 1,5 dans le sens est-ouest, avec un fond entre 30,19 et 30,22 m NGF (UE 12) fig. 17. Le creusement est venu recouper deux épaisse couches de remblai, observées en limite nord du sondage. La plus ancienne (UE 13) est une couche limono-argileuse brun foncé contenant des morceaux de tuffeau et de schiste, épaisse d'au moins 0,6 m. Elle semble antérieure à l'UE 18, qui se présente comme une couche argilo-sableuse brun clair. L'une et l'autre sont peu compactes. Le remblai 18 est postérieur au mur 16.

La fosse mesurait au moins 60 cm de profondeur. Le fond, plat et presque horizontal, ainsi que les bords sont recouverts par des dépôts de chaux d'épaisseur variable, mais présentant un aspect feuilleté qui suggère que la fosse a servi à plusieurs reprises. Son volume, qui dépassait 2 m³, permet d'associer cet aménagement à un chantier d'une certaine importance, tel que la construction

d'une maison. La coupe stratigraphique montre un comblement en deux temps, peu compact. Épaisse d'une trentaine de centimètres, la première couche de remblai, UE 11, est constituée d'un mélange de tuffeau concassé et de sable. Elle a livré un tesson de grès (Puisaye ?) et surtout un tesson de pot à beurre mayennais (céramique dite « rose-bleue ») qui donne comme *terminus post quem* le milieu du XV^e siècle. La partie supérieure du comblement, UE 10, se présente sous la forme d'un dépôt plus hétérogène avec une matrice argilo-sableuse brune mêlée à des morceaux de tuffeau et quelques plaquettes de schiste ardoisier. Le mobilier, plus abondant, comprend des éléments de terres cuites architecturales (morceaux de carreaux, un fragment de tuile et un autre de brique), quelques ossements animaux, une tige en fer et huit tessons formant un ensemble très hétérogène, avec uneèvre pouvant remonter au XII^e siècle, un bord de pichet de type Saint-Jean-de-la-Motte, un tesson de « rose-bleue » et deux fragments de céramique glaçurée verte... L'absence de faïence oriente la datation vers le début de l'Époque moderne.

L'extrémité sud du sondage a révélé la présence d'une seconde fosse aménagée de façon très grossière en recoupant le parement sud de la courtine 14. Le côté nord (UE 19) et le côté sud (UE 17) ont été distingués à l'enregistrement mais ils présentent de caractéristiques proches, suggérant de les associer



Fig. 17 : Vue de la cuve d'extinction de chaux UE 12 depuis le sud-ouest. Son creusement vient recouper à droite une épaisse couche de remblai (UE 13).

à une même campagne de travaux (fig. 14 et 18). Les deux maçonneries ont été réalisées avec des pierres de taille de tuffeau très hétérogènes, tant en ce qui concerne les gabarits des blocs que les traces d'outils encore lisibles, ce qui semble indiquer des provenances diverses, avec au moins une partie de blocs en remploi. Les pierres ont été posées avec un mortier de chaux de couleur rose, fait avec du sable de rivière. Les maçons ont très sommairement disposé les blocs en encorbellement, avec des faces de parement verticales ou taillées en oblique, de façon à ce que les bords se rapprochent. Les deux maçonneries sont arasées, comme la courtine, à environ 30,9 m NGF, mais leur profil suggère de restituer un aménagement de type fosse à l'aplomb d'un conduit de latrines ou exutoire d'égout, positionné dans l'angle rentrant de la courtine et s'évacuant vers les fossés. Rien en l'état ne permet de préciser la datation de ces maçonneries, entre le XVI^e et le XIX^e siècle.

La fosse a été sommairement comblée avec un remblai de démolition contenant des pierres de taille et des moellons de tuffeau, des blocs de grès, ainsi qu'une quantité importante de carreaux de 16 cm de côté (UE 15). La fouille a également livré un petit tesson de faïence dépourvu de décor. L'hypothèse la plus vraisemblable est que ce comblement soit intervenu au moment du démantèlement de la courtine, dans le courant du XIX^e siècle.

4.3 - Observations sur la tour du Bourg

La tour du Bourg montre une construction d'aspect très homogène sur l'ensemble de son élévation, avec l'emploi de pierres de taille de moyen appareil de tuffeau liées avec un mortier de chaux blanc (fig. 19). Le dressage des faces de parement a été réalisé avec un marteau taillant droit ; les traces d'outil sont le plus souvent verticales et assez espacées. Les variations assez sensibles dans les teintes des tuffeux — blanc, crème, jaune, grisé — montrent des approvisionnements dans différents lieux d'extraction.

Le programme originel peut assez facilement être restitué dans ses grandes lignes. La tour a été construite en même temps que les deux pans de courtine qui venaient s'y rattacher, ou tout du moins les deux départs de ces courtines. En l'état actuel, rien ne permet de restituer un niveau de cave. La tour superpose un rez-de-chaussée de plan circulaire, un étage hexagonal et un toit-terrasse (fig. 20 et 21).

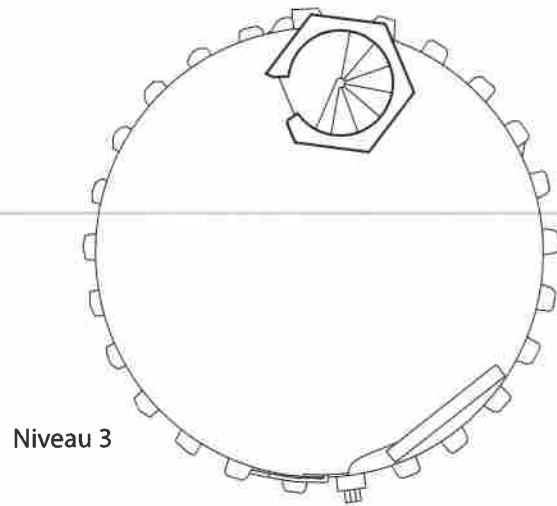
L'accès au premier niveau se faisait par une porte de plain-pied avec l'*intra-muros*, du moins dans son état actuel. La pièce, de plan circulaire, est couverte par une coupole hémisphérique fermée par une clef de voûte sculptée d'un visage d'homme barbu. Elle comporte aujourd'hui les encadrements de trois ouvertures, couverts par des arcs segmentaires ; deux sont bouchées et la troisième a été réduite pour



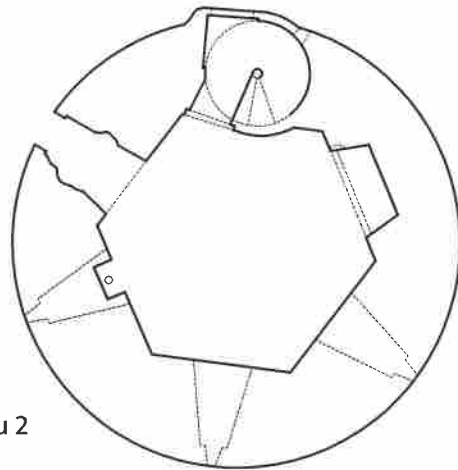
Fig. 18 : Vue de la fosse (UE 17 et 19) aménagée au sud de la courtine UE 14. Le comblement (UE 15) a laissé subsister de nombreuses poches de vide.



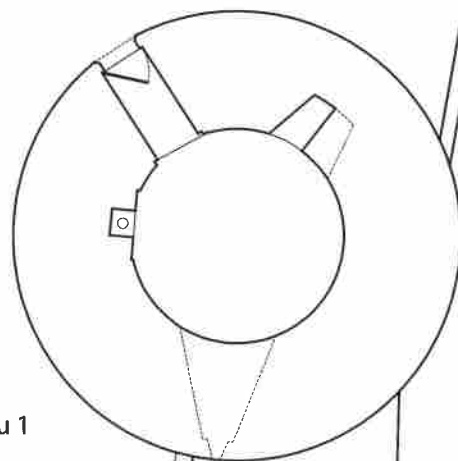
Fig. 19 : vue de la tour du Bourg depuis le sud-ouest.



Niveau 3



Niveau 2



Niveau 1



Fig. 20 : Plans des trois niveaux de la tour du Bourg (© M. S. de Ponthaud ACMH 2017).

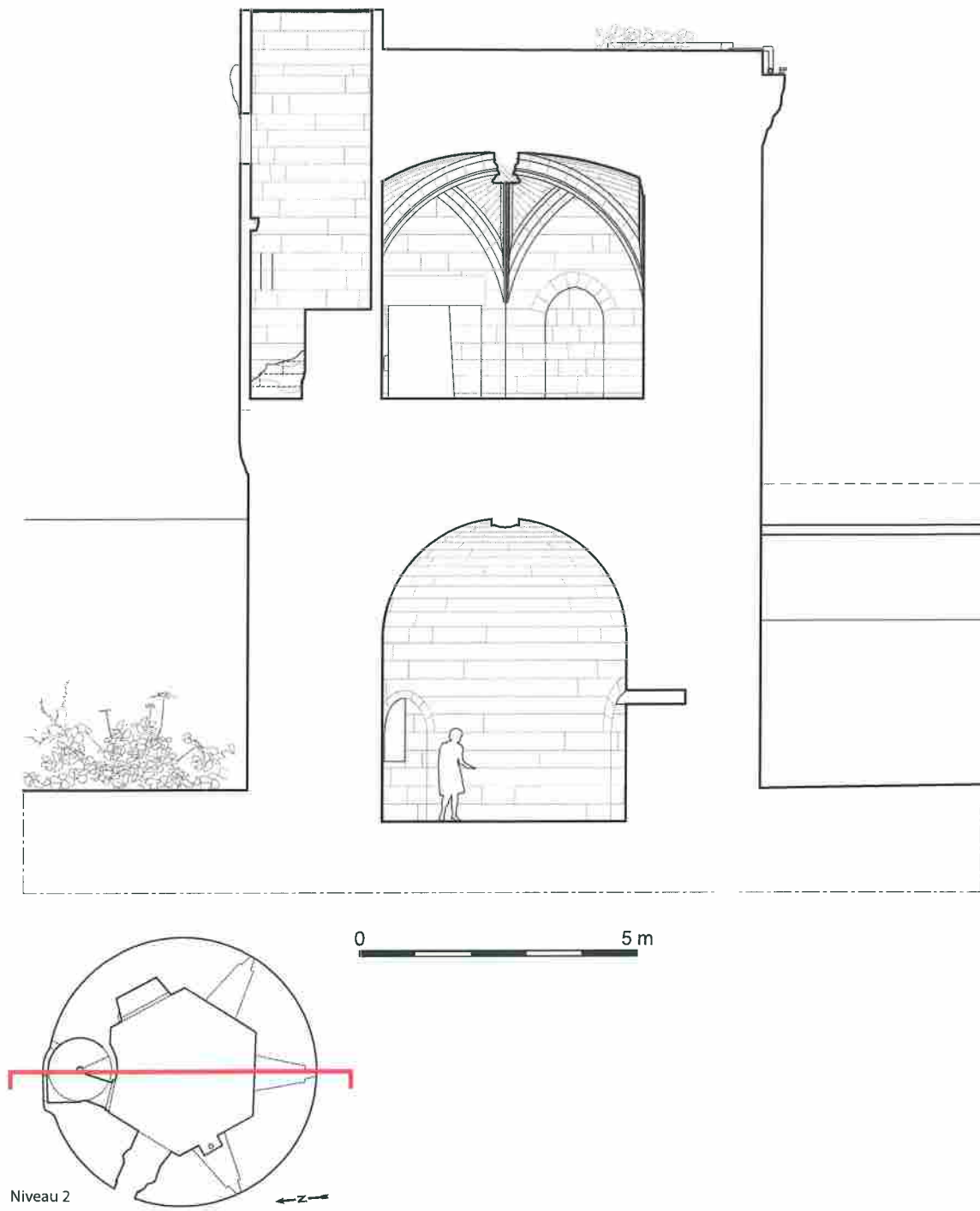


Fig. 21 : Coupe transversale vers l'est de la tour du Bourg (© M. S. de Ponthaud ACMH 2017).

aménager une latrine manifestement destinée aux prisonniers. Seul l'encadrement sud est clairement lié à une canonnière. L'absence de toute autre trace d'ouverture de tir sur le parement extérieur — qui ne semble pas avoir été repris — interroge sur la fonction des deux autres renforcements, celui orienté à l'ouest ayant pu avoir dès l'origine abrité des lieux d'aisance. Le dallage du sol, constitué de grandes pierres parfaitement scellées, n'a pas été sondé pour préserver l'intégrité des dalles. Sa mise en place semble postérieure à certains aménagements liés à la prison, mais ce dernier point resterait à confirmer si des dalles devaient être déposées dans le cadre des travaux de restauration.

Les dispositions originelles de l'étage peuvent être retrouvées sans difficulté. Les traces d'arrachement au droit des deux pans de courtine permettent de restituer les parapets anciens, légèrement en encorbellement, mais sans mâchicoulis. La circulation sur le chemin de ronde contournaient la tour en passant sur un arc segmentaire bandé entre les deux murs, et dont l'arrachement est encore parfaitement lisible aujourd'hui (fig. 22). Le seul accès aux niveaux supérieurs de la tour se faisait par la porte ouvrant sur le palier de l'escalier en vis, côté nord, précédée de quelques marches. La pièce du premier étage comportait trois canonnières à ébrasement interne, aujourd'hui bouchées. Le traitement des orifices de tir en louche et leur positionnement, environ une assise au-dessus du sol, montrent que ces canonnières étaient destinées à des tubes de moyen calibre, chargés par l'arrière et affûtés sur des pièces de bois posées au sol. La pièce, qui comporte une cheminée engagée dans l'épaisseur du mur, a fait l'objet d'un soin particulier avec la mise en œuvre d'une voûte d'ogive sexpartite, dont la clé et les culots étaient ornés de sculptures (fig. 23). Elle prenait jour à l'ouest par une fenêtre carrée, ultérieurement transformée en porte. Des volets venaient sans doute occluser les orifices de tir.

L'escalier en vis, dont la plupart des marches sont aujourd'hui manquantes, permettait de rejoindre la plate-forme sommitale de la tour délimitée sur tout son périmètre par un parapet porté sur des consoles de mâchicoulis. L'examen des sources iconographiques anciennes, notamment les dessins du XVII^e siècle, plaide pour restituer un toit-terrasse.

Les principales transformations apportées à la tour semblent pouvoir être rattachées à la fonction carcérale de l'édifice entre la seconde moitié du XVII^e siècle et 1838. Les réaménagements sont probablement le fruit de plusieurs campagnes de travaux, mais qui visent toutes à réduire les risques d'évasion et à assurer des conditions d'hygiène minimales. Les ébrasements des canonnières ont été condamnés par

des maçonneries mises en place sur toute l'épaisseur des murs, sauf côté ouest où ont été aménagées deux latrines superposées à l'aplomb d'une fosse qui semble avoir été creusée dans la maçonnerie du XV^e siècle. Les différentes ouvertures ont fait l'objet de reprises plus ou moins importantes pour renforcer les dispositifs de fermeture et poser de nouveaux vantaux de porte. Au rez-de-chaussée, une fenêtre en imposte a été percée ou élargie pour apporter un minimum de lumière et ventiler la pièce inférieure. La fenêtre du second niveau semble avoir été transformée en porte avant d'être rétablie comme simple fenêtre avec une puissante allège et des barreaux.

Les graffitis qui couvrent les élévations intérieures de la tour sont pour l'essentiel à rattacher à la période carcérale. Un premier examen en a été fait par B. Ménard ; l'auteur en souligne toute la richesse mais pointe également les difficultés d'interprétation¹¹.

11 <http://www.sauzur-tourdubourg.fr/forum/9-forum/51-la-tour-du-bourg-revele-ses-messages-les-murs-y-ont-la-parole-2.html> (consulté en ligne le 26 décembre 2018)



Fig. 23 : Vue de la cheminée du niveau 2 centrée sur un des panneaux de la pièce hexagonale.



Fig. 22 : Vue de la tour du Bourg depuis le nord-ouest, avec restitution des dispositions originelles en bleu et indication des principales reprises en orange.

5 - CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Les deux sondages réalisés dans la cadre du diagnostic ont montré que la courtine médiévale était présente à l'emplacement indiqué par les plans anciens, arasée moins d'une quarantaine de centimètres sous le sol actuel. En revanche, l'examen des vestiges a révélé une histoire plus complexe que ce qui était attendu, avec potentiellement deux états anciens et deux reprises mal calées dans le temps.

Le point le plus intéressant est la datation potentiellement assez haute de la courtine 14. Orientée est-ouest, elle donnerait le tracé de l'enceinte qui, dans un premier état, ne formait pas l'excroissance vers le sud que nous lui connaissons à partir du XV^e siècle (fig. 24). Cependant, le pan de mur ancien accolé à la tour Grenetière, que signale J.-H. Denécheau, incite à rester prudent sur cet état primitif, qui, quel que soit son tracé, pourrait remonter aux travaux de mise en défense de la seconde moitié du XIV^e siècle.

La construction de la tour du Bourg ne semble pas pouvoir être dissociée de celle des deux pans de courtine dont les arrachements sont encore parfaitement lisibles. Le chemin de ronde, qui donnait accès à l'étage de la tour par une porte située à la base de la tourelle de l'escalier en vis, contournait la tour, porté sur un arc bandé entre les deux départs de courtine. La courtine nord (UE 8) venait probablement rejoindre l'enceinte primitive (UE 14), même si cette jonction n'a pu être observée du fait de l'aménagement d'une fosse dans l'angle rentrant du tracé. La tour montre des élévations remarquablement homogènes, traduisant un chantier sans doute mené dans des délais assez courts. Une étude métrologique des gabarits des pierres de taille et des analyses de mortiers permettraient sans doute de documenter plus finement la construction de cet ouvrage défensif. Par ailleurs, le détail des aménagements intérieurs de la tour mériterait des investigations complémentaires, pour restituer avec plus de précisions les dispositions des canonniers et le plan de tir qui, étonnamment, ne couvre pas la porte du Bourg¹². Par ailleurs, certaines questions sur la présence ou non d'une latrine dans le projet originel ou sur le traitement de la plate-forme sommitale, justifieraient des compléments d'étude. Enfin, il conviendrait de croiser les techniques de mise en œuvre et le parti architectural de la tour du Bourg avec des observations sur d'autres parties de l'enceinte, notamment sur la tour Grenetière et la tour Papegault.

12 L'absence de canonniers couvrant la porte du Bourg s'explique peut-être par le fait que l'entrée était précédée par un ouvrage défensif édifié en avant du fossé. Rien n'est figuré sur les plans de l'Époque moderne mais ce type de protection pouvait être constitué de terre et de bois.

Plus largement, une étude fine de la tour du Bourg, conduite en amont et en accompagnement des travaux de restauration, fournirait l'occasion de replacer l'édification de cet ouvrage dans un contexte régional et technologique. Le corpus des agglomérations angevines conservant des vestiges défensifs médiévaux significatifs est relativement limité avec l'enceinte de Montreuil-Bellay (Durandière 2003) et quelques éléments à Pouancé, à Champtoceaux ou à Châtellais¹³. À l'image de Saumur, ces ouvrages sont globalement très mal documentés¹⁴. Seule la ville d'Angers fait exception avec la série des *comptes de la cloison*, mais l'exploitation de ce fonds d'archive se heurte au fait qu'une grande partie de l'enceinte médiévale a été détruite entre 1790 et les années 1830 (Rousseau 2003, Comte 2013). L'analyse du programme architectural mis en œuvre à Saumur ne peut être appréhendé qu'en élargissant la zone d'étude au centre Ouest de la France, où la majorité des mises en chantier se font dans la première moitié du XIII^e siècle et pendant la guerre de Cent Ans. Durant son règne, Louis XI peut globalement s'appuyer sur un solide réseau de villes closes et, pour ces ouvrages collectifs, son action consistera surtout à en faire renforcer les défenses par l'ajout de tours de flanquement, l'édification de boulevards et l'élargissement des fossés (en Val de Loire : Tours, Saumur, Angers). Des châteaux comme ceux d'Ancenis ou de Pouancé, bénéficient de programmes beaucoup plus ambitieux. Les visées de la couronne française sur le duché de Bretagne vont entraîner dans le dernier tiers du XV^e siècle l'ouverture de vastes chantiers, tant sur les enceintes urbaines que sur les châteaux (Martineau 2011a et b).

La construction de la tour du Bourg mériterait d'être mise en perspective avec les nombreux ouvrages défensifs édifiés durant les règnes de Louis XI et Charles VIII. Cette période est caractérisée par l'émergence d'importantes innovations architecturales conçues comme autant de réponses aux progrès de l'artillerie à poudre, avec des évolutions technologiques particulièrement rapides dans le troisième quart du XV^e siècle (de Crouy-Chanel, 2010 : 109-110 ; 2016). Dans cette perspective et même si le chantier de la tour du Bourg se situe au tout début de cette évolution, l'analyse détaillée de ses canonniers, croisée avec celles conservées ailleurs sur les tours de l'enceinte, est susceptible d'apporter un nouvel éclairage sur la

13 Le lieutenant-colonel Savette a publié en 1934 une liste de 32 villes protégées par des enceintes, dont 27 en Maine-et-Loire, mais certains de ces ouvrages devaient être relativement modestes, comme par exemple les villes encloses dans le courant du XVI^e siècle.

14 Les très belles séries de comptes de miseurs bretons, n'ont pas d'équivalent en Anjou, à l'exception toutefois du compte rendu par Jean Perrier en 1478 (Mathieu 2015).

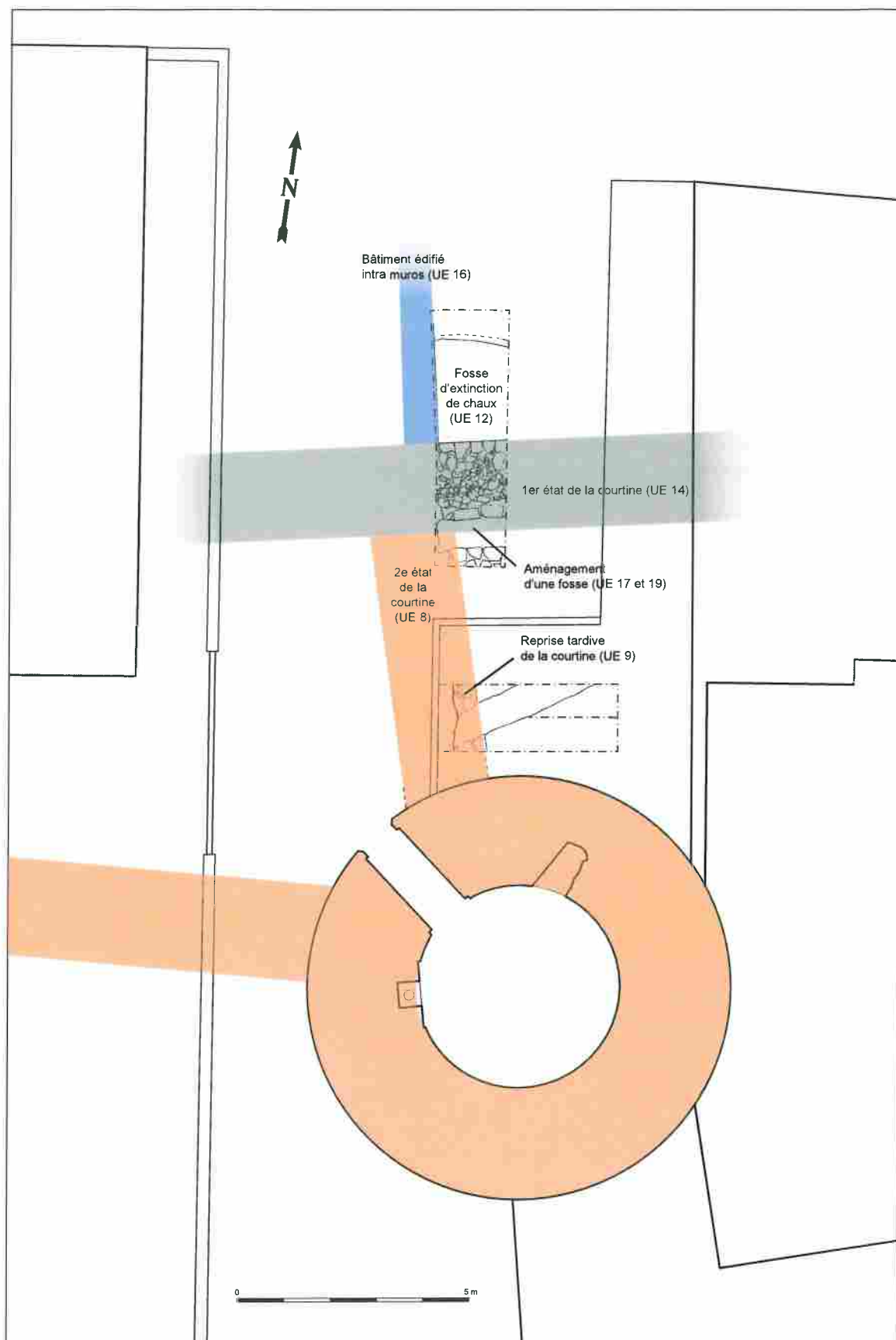


Fig. 24 : Plan de synthèse avec hypothèse de restitution de l'état primitif de la courtine en vert et des pans de courtine contemporains de la construction de la tour du Bourg en orange.

place de Saumur dans les grands chantiers ligériens ouverts dans les décennies qui suivent la fin de la guerre Cent Ans.

La séquence stratigraphique fouillée dans la partie nord du sondage 2 ne semble pas antérieure à l'Époque moderne, à l'exception peut-être du remblai 13 mais qui n'a malheureusement livré aucun élément de datation. Les autres contextes sont postérieurs au mur 16, construit perpendiculairement à la courtine 14. Le creusement d'une fosse d'extinction de chaux est sans doute à rattacher à un chantier relativement important, à proximité immédiate. Rien en l'état n'interdit de la rattacher à la construction du temple protestant de la fin du XVI^e siècle, mais une datation plus tardive est tout aussi envisageable. Plus au sud, l'aménagement de la « fosse » 17-19 et la reprise UE 9 de la courtine témoignent de travaux d'Époque moderne ou contemporaine, peut-être en lien avec le fonctionnement de la prison.

S'agissant des aménagements liés à l'utilisation de la tour comme lieu d'enfermement, un phasage fin des différentes transformations pourrait révéler des évolutions dans l'affectation des différents espaces. Selon le parti de restauration, il conviendra d'être particulièrement attentif à l'enregistrement des traces d'aménagements pénitentiaires susceptibles de disparaître. Il serait particulièrement intéressant de comparer les choix des matériaux et des techniques de mises en œuvre faits pour toutes ces transformations (nature des pierres de taille, scellement des gonds, traitement des sièges de latrines...) avec ce qui a déjà pu être observé dans d'autres lieux d'emprisonnement comme les châteaux de Saumur, d'Angers, ou l'abbaye de Fontevraud (Giraud-Labalte 2010 ; Brodeur 2003 ; Mathurin, Stalder 2016). Les graffitis encore lisibles sur les élévations intérieures de la tour présentent individuellement une valeur documentaire certaine par les informations qu'ils révèlent sur le statut ou les préoccupations de leurs auteurs. Cependant, l'état de conservation des inscriptions et des dessins, par nature très fragiles, est préoccupant. L'action, parfois cumulée, de différentes altérations (usure par frottement, migration en surface des sels solubles, action des organismes vivants de type algues ou champignons...) a déjà provoqué la disparition d'une partie de ces traces. Un travail de relevé systématique permettrait de conserver la mémoire de ces graffiti, et de les replacer dans le corpus des dessins et inscriptions réalisés dans les lieux d'enfermement¹⁵.

15 La difficulté des recherches sur les graffitis vient de ce que la bibliographie est inégale et très dispersée. Sur l'Anjou, des études ont été réalisées par Fabrice Pédrone sur le château d'Angers (Pédrone 1996), ou par de Bertrand Ménard sur l'abbaye de Fontevraud (Ménard 1998). Une bibliographie générale est proposée sur le site internet : <http://graffitiomania.frce.fr/> (consulté le 26 décembre 2018).

6 - BIBLIOGRAPHIE

Brodeur 2003 : BRODEUR J. (dir.) – *La mémoire des anneaux. Sept siècles d'enfermement au château d'Angers*, catalogue de l'exposition organisée au château d'Angers du 18 octobre 2003 au 30 avril 2005, Angers, Monum, 2003, p. 83 p.

Brodeur 2004 : BRODEUR J. – « Le château d'Angers, de prison en prison », *Archéopages*, n°14, 2004, p. 6-15.

Comte 2013 : COMTE F. – « La défense d'Angers sur la Maine (XIII^e-XV^e siècle », dans *La Loire, la guerre et les hommes. Histoire géopolitique et militaire d'un fleuve*, actes du colloque tenu à Angers au musée du Génie le 22 mars 2013, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2013, p.75-96

Crouy-Chanel (de) 2010 : CROUY-CHANEL E. de – *Canons médiévaux. Puissance du feu*, Paris, Rempart, Patrimoine vivant, 2010, 128 p.

Crouy-Chanel (de) 2014 : CROUY-CHANEL E. de – *Le canon jusqu'au milieu du XVI^e siècle. France, Bretagne et Pays-Bas bourguignons*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean-Philippe Genet, Université de Paris I, 2014, 752 p.

Durandière 2003 : DURANDIÈRE R. – *L'enceinte urbaine médiévale de Montreuil-Bellay (49)*, mémoire de DEA sous la direction d'A. Salamagne, Centre d'études supérieures de la Renaissance, Université de Tours, 2003, vol. 1, texte, 112 p., vol. 2, dossier iconographique, 133 figures, vol. 3, annexes, 115 p.

Giraud-Labalte 1987 : GIRAUD-LABALTE C. – *L'ensemble fortifié de Saumur*, rapport dactylographié, ministère de la culture, Ministère de la Culture et de la Communication, 1 vol. de texte, 117 p., 1 vol. de planches, 268 documents.

Giraud-Labalte 2010 : GIRAUD-LABALTE C. – « Les restaurations du château de Saumur au XIX^e et au XX^e siècle », dans E. Litoux, É. Cron (dir.), *Le château et la citadelle de Saumur, architectures du pouvoir*, supplément au Bulletin Monumental n°3, Société Française d'Archéologie, 2010, p. 147-164.

Mallet 1965 : MALLET J. – « Les enceintes médiévales d'Angers », *Annales de Bretagne*, t. 72, n°2, 1965, p. 237-262.

Martineau 2011a : Martineau J. - « Les tours à canon du duché de Bretagne au XV^e siècle », dans Prouteau N., de Crouy-Chanel E., Faucherre N. (dir.), *Artillerie et fortification 1200-1600*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2011, p. 191-214.

Martineau 2011b : MARTINEAU J. (coord.) – *Enceintes médiévales dans le Grand Ouest, projet collectif de recherche, rapport 2010*, 2011, 177 p.

Mathieu 2015 : MATHIEU I., « Un chantier de restauration à Angers à la fin du Moyen Âge : le compte de Jean Perier », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 122-1, 2015, 41-75.

Mathurin, Stalder 2016 : Mathurin C., Stalder F. – « La maison centrale de Fontevraud, un patrimoine ! », *Revue Histoire pénitentiaire*, vol. 11 : Patrimoine et architecture carcérale, 2016. Article en ligne : <https://criminocorpus.hypotheses.org/19604>

Ménard 1998 : MÉNARD B. – « À Fontevraud, les murs ont la parole : promenade parmi les graffiti, messages du passé », *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois*, 147 bis, 1998.

Pédrono 1996 : PEDRONO F. – « Vie quotidienne et graffiti de marins anglais prisonniers au château d'Angers », *303 Arts, Recherches et Créations*, XLIX, 1996, p.16-21.

Ponthaud (de) 2017 : PONTAUD M.-S. de – *Maine-et-Loire, Saumur, tour du Bourg. Grosses réparations et restauration : avant-projet sommaire*, janvier 2017, 26 p., 16 planches.

Rousseau 2003 : ROUSSEAU A. – « La cloison d'Angers à la fin du Moyen Âge. Le système financier angevin avant la création de la mairie », *Archives d'Anjou*, n°7, 2003, p. 45-57.

Savette 1934 : SAVETTE P.-A. – « L'Anjou et ses 32 villes closes », *Province d'Anjou*, 1934, p. 103-149.

7 - LISTE DES FIGURES

Fig. 1 : Extrait de la carte à 1/250 000 (IGN).

Fig. 2 : Situation de la tour du Bourg sur un extrait de la carte à 1/25 000 (IGN, 1623E, Paris, 1988)

Fig. 3 : Extrait de la carte géologique, 1/50 000 (BRGM, Orléans, 1970)

Fig. 4 : Plan présentant l'état des connaissances sur la ville de Saumur aux XVe et XVIe siècle (S. Huel / Service de l'Inventaire général du Patrimoine de la région des Pays de la Loire 2010). Les éléments en bleu ont disparu. Le fond de plan est une restitution hypothétique de la ville à partir des plans du XVIIe siècle et de l'analyse historique.

Fig. 5 : Détail de la clef de la voûte au premier étage de la tour du Bourg, timbrée aux armes de France.

Fig. 6 : Détail du plan de la maison d'arrêt de Saumur, orienté au sud (rez-de-chaussée côté rue et premier étage pour les tours et les préaux), 1804, AN, F 21 1889 (4) (Giraud-Labelte 1987 : doc 35/12, cl. Inv. P. Giraud).

Fig. 7 : Détail du premier cadastre levé en 1812 (ADML, 3 P 4 / 346 / 20, 1812, section G2). Le tracé de l'enceinte au nord-est de la tour du Bourg semble fautif.

Fig. 8 : Vue de la tour du Bourg depuis le nord.

Fig. 9 : Extrait cadastral avec emplacement de l'emprise du diagnostic et de deux sondages ouverts au nord de la tour du Bourg.

Fig. 10 : Plan des sondages 1 et 2 réalisés au nord de la tour du Bourg.

Fig. 11 : Plan et coupe longitudinale vers le sud du sondage 1.

Fig. 12 : Vue du sondage 1 depuis le nord-est. La maçonnerie UE 8, recoupée par la tranchée liée à la mise en place d'un réseau électrique, se trouve à l'aplomb de l'arrachement de courtine visible sur l'élévation de la tour du Bourg.

Fig. 13 : Plan et coupe longitudinale vers l'est du sondage 2.

Fig. 14 : vue générale du sondage 2 depuis le nord-ouest.

Fig. 15 : Vue du parement nord du pan de courtine UE 14 ; contre lequel a par la suite été aménagée une fosse d'extinction de chaux (UE 12), ce qui explique la présence de dépôts gris-blancs

Fig. 16 : Vue du parement est du mur UE 16 mis au jour en limite ouest du sondage.

Fig. 17 : Vue de la cuve d'extinction de chaux UE 12 depuis le sud-ouest. Son creusement vient recouper à droite une épaisse couche de remblai (UE 13).

Fig. 18 : Vue de la fosse (UE 17 et 19) aménagée au sud de la courtine UE 14. Le comblement (UE 15) a laissé subsister de nombreuses poches de vide

Fig. 19 : vue de la tour du Bourg depuis le sud-ouest.

Fig. 20 : Plans des trois niveaux de la tour du Bourg (© M. S. de Ponthaud ACMH 2017).

Fig. 21 : Coupe transversale vers l'est de la tour du Bourg (© M. S. de Ponthaud ACMH 2017).

Fig. 22 : Vue de la tour du Bourg depuis le nord-ouest, avec restitution des dispositions originelles en bleu et indication des principales reprises en orange.

Fig. 23 : Vue de la cheminée du niveau 2 centrée sur un des panneaux de la pièce hexagonale.

Fig. 24 : Plan de synthèse avec hypothèse de restitution de l'état primitif de la courtine en vert et des pans de courtine contemporains de la construction de la tour du Bourg en orange.

8 - ANNEXES

8.1 - Inventaire des Unités d'Enregistrement

Diagnostic sédimentaire et bâti de la Tour du Bourg

Liste des UE

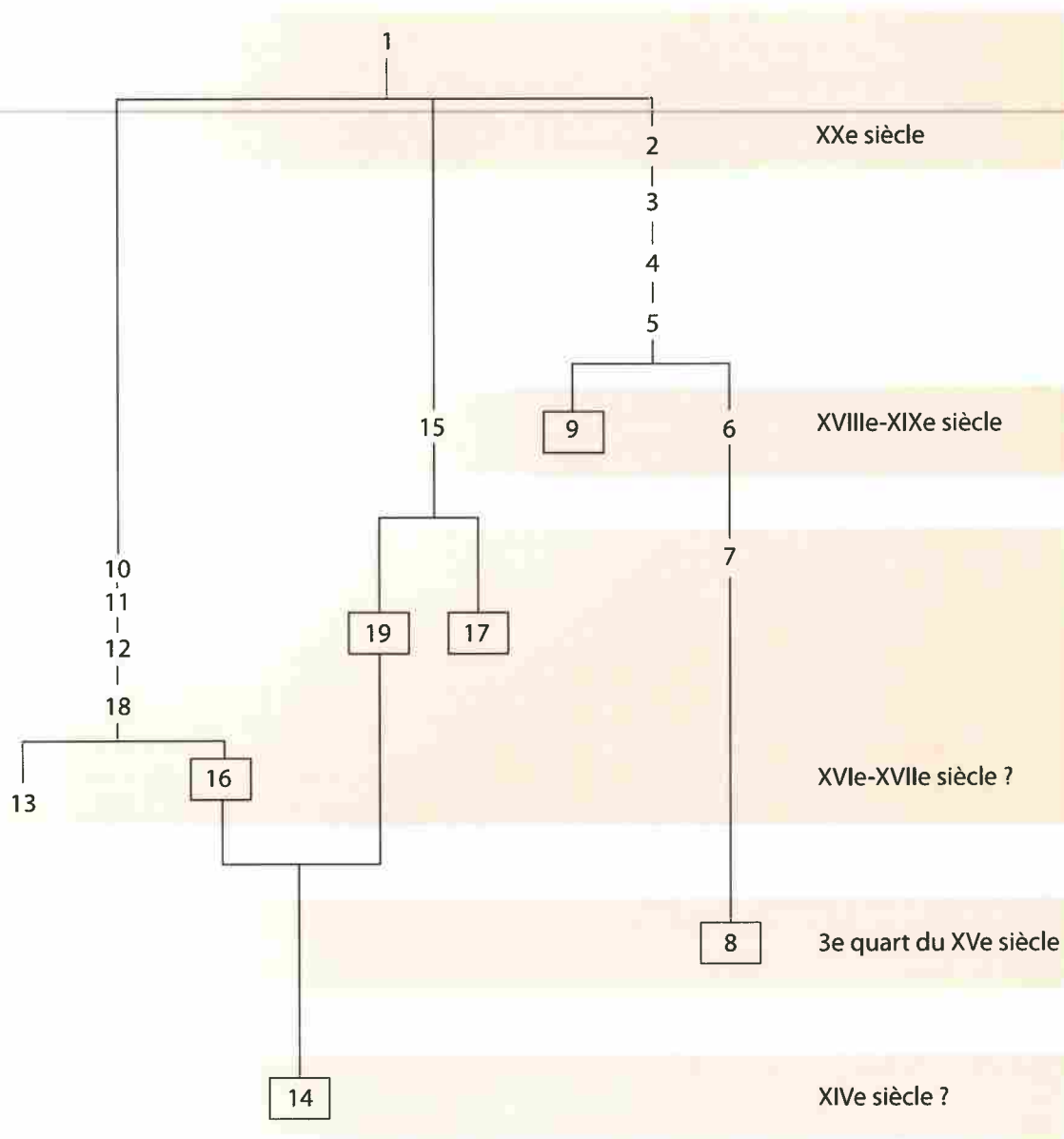
186299

1	Commune : Saumur	Sondage(s) : 1 - 2	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à :	Postérieur à : 2	
	Description : Aménagement de la place actuelle		
	Nature : sol		
Mobilier :			
2	Commune : Saumur	Sondage(s) : 1 - 2	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 1	Postérieur à : 3	
	Description : Remblai		
	Nature : remblai		
Mobilier :			
3	Commune : Saumur	Sondage(s) : 1 - 2	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 2	Postérieur à : 4	
	Description : Remblai		
	Nature : remblai		
Mobilier :			
4	Commune : Saumur	Sondage(s) : 1 - 2	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 3	Postérieur à : 5	
	Description : Remblai		
	Nature : remblai		
Mobilier :			
5	Commune : Saumur	Sondage(s) : 1 - 2	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 4	Postérieur à : 6,9	
	Description : Remblai		
	Nature : remblai		
Mobilier : céramique			
6	Commune : Saumur	Sondage(s) : 1 - 2	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 5	Postérieur à : 7	
	Description : Fine couche de tuffeau concassé		
	Nature : construction		
Mobilier :			
7	Commune : Saumur	Sondage(s) : 1 - 2	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 6	Postérieur à : 8	
	Description : Remblai		
	Nature : remblai		
Mobilier :			
8	Commune : Saumur	Sondage(s) : 1 - 2	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 7	Postérieur à :	
	Description : Courtine		
	Nature : mur		
Mobilier :			

9	Commune : Saumur	Sondage(s) : 1 - 2	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 5	Postérieur à :	
	Description : Courtine		
	Nature : mur		
Mobilier :			
10	Commune : Saumur	Sondage(s) : 2 - 1	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 1	Postérieur à : 11	
	Description : Remblai		
	Nature : remblai		
Mobilier : céramique - os animal - terre architecturale - métal			
11	Commune : Saumur	Sondage(s) : 2 - 1	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 10	Postérieur à : 12	
	Description : Remblai		
	Nature : remblai		
Mobilier : céramique			
12	Commune : Saumur	Sondage(s) : 2 - 1	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 11	Postérieur à : 18	
	Description : Fond d'une cuve d'extinction de la chaux		
	Nature : construction		
Mobilier : prélèvement			
13	Commune : Saumur	Sondage(s) : 2 - 1	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 18	Postérieur à : 14	
	Description : Remblai		
	Nature : remblai		
Mobilier :			
14	Commune : Saumur	Sondage(s) : 2 - 1	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 13,16,19	Postérieur à :	
	Description : Elévation		
	Nature : mur		
Mobilier :			
15	Commune : Saumur	Sondage(s) : 2 - 1	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 1	Postérieur à : 17,19	
	Description : Remblai		
	Nature : remblai		
Mobilier : céramique - terre architecturale			
16	Commune : Saumur	Sondage(s) : 2 - 1	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à :	Postérieur à : 14,12	
	Description : Elévation		
	Nature : mur		
Mobilier :			
17	Commune : Saumur	Sondage(s) : 2 - 1	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 15	Postérieur à :	
	Description : Elévation		
	Nature : mur		
Mobilier :			

18	Commune : Saumur	Sondage(s) : 2 - 1	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à : 12	Postérieur à : 13	
	Description : Remblai		
	Nature : remblai		
Mobilier :			
19	Commune : Saumur	Sondage(s) : 2 - 1	Parcelles(s) : AT196
	Antérieur à :	Postérieur à : 14	
	Description : Reprise du parement sud du mur de la courtine UE 14		
	Nature : mur		
Mobilier :			

8.2 - Diagramme stratigraphique



8.3 - Inventaire des documents graphiques

Diagnostic sédimentaire et bâti de la Tour du Bourg

Liste des documents graphiques

186299

1	Commune : Saumur	Sondage(s) : 1 - 2 - 1 - 2	Parcelle(s) :
	Type : minute	Echelle : 1/50	Auteur : Emmanuel Litoux
	Description : Plan de la zone de diagnostic		
2	Commune : Saumur	Sondage(s) : 1 - 1	Parcelle(s) :
	Type : minute	Echelle : 1/20	Auteur : Emmanuel Litoux
	Description : Coupe est/ouest et plan du sondage 1		
3	Commune : Saumur	Sondage(s) : 2 - 2	Parcelle(s) :
	Type : minute	Echelle : 1/20	Auteur : Emmanuel Litoux
	Description : Coupe nord/sud et plan du sondage 2		
4	Commune : Saumur	Sondage(s) : 2 - 2	Parcelle(s) :
	Type : minute	Echelle : 1/20	Auteur : Emmanuel Litoux
	Description : Coupe du parement du mur UE 14		
SAU-TBG-001	Commune : Saumur	Sondage(s) : 1 - 2 - 1 - 2	Parcelle(s) :
	Type : mise au net	Echelle : 1/50;1/20	Auteur : Emmanuel Litoux
	Description : Plan de situation, plan et coupes des sondages 1 et 2		
SAU-TBG-002	Commune : Saumur	Sondage(s) :	Parcelle(s) :
	Type : mise au net	Echelle : 1/100	Auteur : Emmanuel Litoux
	Description : Plan des différents niveaux de la tour du Bourg et coupe transversale, d'ap. M.-S. de Ponthaud ACMH		

8.4 - Inventaire des photographies

Diagnostic sédimentaire et bâti de la Tour du Bourg

Liste des photographies

186299

SAU-TBG-P001	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Tour du Bourg, niveau 1, élévation intérieure, niche nord-est bouchée	Support : numérique 17-07-2018
SAU-TBG-P002	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Tour du Bourg, niveau 1, porte d'entrée	Support : numérique 17-07-2018
SAU-TBG-P003	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Tour du Bourg, niveau 1, ébrasement de canonnière bouché	Support : numérique 17-07-2018
SAU-TBG-P004	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Tour du Bourg, niveau 1, dallage	Support : numérique 17-07-2018
SAU-TBG-P005	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue vers le nord-est de la place au nord de la tour du Bourg, avant l'intervention archéologique	Support : numérique 17-07-2018
SAU-TBG-P006	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue vers le sud-est de la place au nord de la tour du Bourg, avant l'intervention archéologique	Support : numérique 17-07-2018
SAU-TBG-P007	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue de la Tour du Bourg depuis le nord-ouest	Support : numérique 17-07-2018
SAU-TBG-P008	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue de la Tour du Bourg depuis l'ouest	Support : numérique 17-07-2018
SAU-TBG-P009	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196
	Vue du sondage 1 depuis l'est	Support : numérique 22-10-2018
SAU-TBG-P010	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue du sondage 1 depuis l'est	Support : numérique 22-10-2018
SAU-TBG-P011	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue du sondage 1 depuis l'est	Support : numérique 22-10-2018
SAU-TBG-P012	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue du sondage 1 depuis le sud-est	Support : numérique 22-10-2018
SAU-TBG-P013	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196
	Vue de l'extrémité ouest du sondage 1 avec les vestiges de maçonnerie (UE 8) au droit de l'arrachement de la courtine sur la tour du Bourg	Support : numérique 22-10-2018
SAU-TBG-P014	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue du sondage 1 depuis l'ouest	Support : numérique 22-10-2018
SAU-TBG-P015	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196
	Vue de la coupe sud du sondage 1	Support : numérique 22-10-2018
SAU-TBG-P016	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue du sondage 1 depuis le nord-est	Support : numérique 22-10-2018
SAU-TBG-P017	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue du sondage 1 depuis le nord-est	Support : numérique 22-10-2018
SAU-TBG-P018	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue du sondage 1 depuis le sud-est	Support : numérique 22-10-2018
SAU-TBG-P019	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196
	Détail de la coupe sud du sondage 1	Support : numérique 22-10-2018

Diagnostic sédimentaire et bâti de la Tour du Bourg

Liste des photographies

186299

SAU-TBG-P020	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 1, détail de la maçonnerie 8, parement est	Support : numérique	22-10-2018
SAU-TBG-P021	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 1, détail de la maçonnerie 9, parement est	Support : numérique	22-10-2018
SAU-TBG-P022		Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue du sondage 2 depuis le nord	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P023	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis le nord de la fosse 12 et du parement nord du pan de courtine 14	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P024	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis le nord de la fosse 12 et du parement nord du pan de courtine 15	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P025	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis le nord de la fosse 12 et du parement nord du pan de courtine 16	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P026	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis le sud de la fosse 12 creusée dans les remblais 13 et 18	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P027	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis le nord-est de l'angle entre les murs 14 et 16	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P028	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Vue du sondage 2 depuis le sud-ouest	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P029	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Vue du sondage 2 depuis le sud	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P030	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Vue depuis l'est de l'extrémité sud du sondage 2, avec la fosse encadrée par murs 17 et 19, adossés au nord de la courtine 14	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P031	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Vue depuis le sud-est de l'extrémité nord du sondage 2 avec la fosse 12 et les murs 14 et 16	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P032	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Vue depuis le nord-est de l'extrémité sud du sondage 2 avec les murs 14, 17 et 19	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P033	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Vue du sondage 2 depuis le nord-est	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P034	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Vue du sondage 2 depuis le nord	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P035		Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue du sondage 2 depuis le nord	Support : numérique	23-10-2018

SAU-TBG-P036	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue du parement nord de la courtine 14 depuis le nord-ouest	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P037	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, coupe est, vue des remblais 10 et 11 comblant la fosse 12	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P038	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, coupe ouest, vue du parement est du mur 16	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P039	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis le nord-ouest de la fosse encadrée par les murs 17 et 19, comblée par le remblai 15	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P040	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis l'ouest de la fosse encadrée par les murs 17 et 19, comblée par le remblai 15	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P041	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis l'ouest de la fosse encadrée par les murs 17 et 19, comblée par le remblai 15	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P042	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis le nord de la maçonnerie 19	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P043	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis le sud de la maçonnerie 17	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P044	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis le nord du parement nord de la courtine 14	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P045	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue du parement nord de la courtine 14	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P046	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis le nord-est de l'angle entre les murs 14 et 16	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P047	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Vue depuis le nord de l'extrémité sud du sondage 2	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P048	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis l'ouest de l'arase de la courtine 14 et du mur 19	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P049	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis le sud-ouest de la fosse 12 et de la coupe de son remplissage (remblais 10 et 11)	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P050	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, coupe est, vue des remblais 10 et 11 comblant la fosse 12	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P051	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis le sud-est de la fosse 12	Support : numérique	23-10-2018

Diagnostic sédimentaire et bâti de la Tour du Bourg

Liste des photographies

186299

SAU-TBG-P052	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis le sud de l'arase du mur 17	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P053	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, détail du parement est du mur 16	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P054	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, détail du parement est du mur 16	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P055	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue du parement nord de la courtine 14	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P056	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, coupe est, vue des remblais 10 et 11 comblant la fosse 12	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P057		Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue depuis le nord-ouest du sondage 2	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P058		Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue depuis le nord-ouest de l'extrémité sud du sondage 2	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P059		Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue depuis le nord du sondage 2 et de la tour du Bourg	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P060	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue depuis le sud-ouest de la fosse encadrée par les murs 17 et 19, comblée par le remblai 15	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P061	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, détail du parement est du mur 16	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P062	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, vue de détail depuis le nord-est de l'angle entre la courtine 14 et le mur 16	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P063	Commune : Saumur	Parcelle(s) : AT196	Emmanuel Litoux
	Sondage 2, détail du parement est du mur 16	Support : numérique	23-10-2018
SAU-TBG-P064		Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue de la tour du Bourg depuis le nord-ouest	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P065		Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue de la tour du Bourg depuis le sud-ouest	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P066		Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue de la tour du Bourg depuis le sud-ouest	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P067		Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue de la tour du Bourg depuis le sud-est	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P068		Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Détail des consoles de mâchicoulis de la tour du Bourg	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P069		Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Détail du parement extérieur nord-est de la tour du Bourg	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P070		Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
	Vue de la tour du Bourg depuis le nord	Support : numérique	24-10-2018

SAU-TBG-P071	Détail du parement extérieur sud de la tour du Bourg, avec une des canonnières du niveau 2	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P072	Tour du Bourg, niveau 2, porte nord-ouest	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P073	Tour du Bourg, niveau 2, porte ouest	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P074	Tour du Bourg, niveau 2, détail de la clé-de-voûte sculptée d'un blason aux armes de France	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P075	Tour du Bourg, niveau 2, détail du conduit des latrines en vue plongeante	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P076	Tour du Bourg, niveau 2, mur sud-ouest avec une latrine aménagée dans l'ébrasement d'une canonnière	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P077	Tour du Bourg, niveau 2, mur sud, ébrasement bouché d'une canonnière	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P078	Tour du Bourg, niveau 2, mur sud-est, ébrasement bouché d'une canonnière	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P079	Tour du Bourg, niveau 2, mur nord-est, cheminée	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P080	Tour du Bourg, niveau 2, mur nord, porte menant vers l'escalier en vis	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P081	Tour du Bourg, niveau 2, mur nord-ouest, porte	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P082	Tour du Bourg, vue de la voûte du niveau 2	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P083	Tour du Bourg, détail du culot nord-ouest de la voûte du niveau 2	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P084	Tour du Bourg, niveau 2, détail du parement dans la tourelle de l'escalier en vis	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P085	Tour du Bourg, niveau 2, détail du parement dans la tourelle de l'escalier en vis	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P086	Tour du Bourg, niveau 2, détail du parement dans la tourelle de l'escalier en vis	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P087	Tour du Bourg, niveau 2, détail de la base buticulaire du noyau de l'escalier en vis	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P088	Tour du Bourg, niveau 2, parement est du couloir reliant l'escalier en vis à la pièce hexagonale	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
		Support : numérique	24-10-2018

SAU-TBG-P089	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
Tour du Bourg, niveau 2, vue depuis l'intérieur de la porte, aujourd'hui bouchée, reliant le chemin de ronde à l'escalier en vis	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P090	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
Tour du Bourg, niveau 2, vue depuis l'intérieur de la porte, aujourd'hui bouchée, reliant le chemin de ronde à l'escalier en vis	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P091	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
Tour du Bourg, niveau 2, vue intérieure de la cage de l'escalier en vis, en contre-plongée	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P092	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
Tour du Bourg, niveau 2, détail du dallage de la pièce hexagonale	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P093	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
Tour du Bourg, niveau 2, détail du parement intérieur du mur nord-ouest	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P094	Parcelle(s) :	Emmanuel Litoux
Tour du Bourg, niveau 2, mur nord, porte menant vers l'escalier en vis	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P095	Parcelle(s) :	Ludovic Fricot
Tour du Bourg, niveau 1, élévation intérieure, niche nord-est bouchée	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P096	Parcelle(s) :	Ludovic Fricot
Tour du Bourg, niveau 1, élévation intérieure est	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P097	Parcelle(s) :	Ludovic Fricot
Tour du Bourg, niveau 1, élévation intérieure est	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P098	Parcelle(s) :	Ludovic Fricot
Tour du Bourg, niveau 1, élévation intérieure sud-est, ébrasement bouché de la canonnière sud-est	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P099	Parcelle(s) :	Ludovic Fricot
Tour du Bourg, niveau 1, élévation intérieure, ébrasement bouché de la canonnière sud	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P100	Parcelle(s) :	Ludovic Fricot
Tour du Bourg, niveau 1, élévation intérieure, ébrasement bouché de la canonnière sud et latrine aménagée dans un ébrasement	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P101	Parcelle(s) :	Ludovic Fricot
Tour du Bourg, niveau 1, élévation intérieure ouest, latrine aménagée dans un ébrasement	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P102	Parcelle(s) :	Ludovic Fricot
Tour du Bourg, niveau 1, élévation intérieure nord-ouest, porte d'entrée surmontée d'une fenêtre en imposte	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P103	Parcelle(s) :	Ludovic Fricot
Tour du Bourg, niveau 1, détail de la clé de voûte en coupole sculptée d'un visage d'homme barbu, couronné d'une tresse	Support : numérique	24-10-2018
SAU-TBG-P104	Parcelle(s) :	Ludovic Fricot
Tour du Bourg, niveau 1, vue de la voûte en coupole	Support : numérique	24-10-2018

SAU-TBG-P105	Parcelle(s) :	Ludovic Fricot
	Tour du Bourg, détail de porte d'entrée du niveau 1 vue depuis le nord-ouest	Support : numérique 24-10-2018

8.5 - Inventaire du mobilier

Diagnostic sédimentaire et bâti de la Tour du Bourg

Liste des mobiliers

186299

Saumur - tour du bourg

Céramique

UE	N° Inventaire	Qté	Description	Parcelle(s)
5	SAU-TBG-5-CE-001	2	tessons	AT196
10	SAU-TBG-10-CE-001	9	tessons	AT196
11	SAU-TBG-11-CE-001	2	tessons	AT196
15	SAU-TBG-15-CE-001	1	tesson	AT196

Métal

UE	N° Inventaire	Qté	Description	Parcelle(s)
10	SAU-TBG-10-ME-001	1	tige	AT196

Os animal

UE	N° Inventaire	Qté	Description	Parcelle(s)
10	SAU-TBG-10-OA-001	9	fragments osseux	AT196

Prélèvement

UE	N° Inventaire	Qté	Description	Parcelle(s)
12	SAU-TBG-12-PRE-001	1	échantillon de surface	AT196

Terre architecturale

UE	N° Inventaire	Qté	Description	Parcelle(s)
10	SAU-TBG-10-TA-001	8	fragments (carreaux, tuile, brique)	AT196
15	SAU-TBG-15-TA-001	3	fragments de carreaux	AT196

